



## Les mille et une métamorphoses des empires

**Les Romes modernes**  
Vladimir Poutine,  
nouvel empereur  
romain d'Orient

Page 2

**Méta-mathématiques**  
Hilbert et Brouwer,  
une idée folle :  
démontrer la vérité

Page 5

**Sans queue ni tête**  
Évolution de l'empire,  
du Grand Alexandre  
au coursier Uber

Page 7

**Savoir pour pouvoir**  
Épistémologie  
du pouvoir  
en démocratie

Pages 10 et 11



### Tribune Monogamie VS polyamour

On croit vivre à une époque de liberté sexuelle : l'accès au porno est libre, le nombre de partenaires ne cesse de croître, le mariage n'est plus une légitimation de l'amour. Mais nos principes quotidiens sont toujours hétéro-normatifs. Les modèles de référence à l'école ou au cinéma sont rigoureusement monogames. La monogamie impose l'exclusivité amoureuse : deux individus, un amour. Prolongement des révolutions agricoles et organisationnelles du néolithique, elle est une structure visant à organiser des biens, des propriétés et des territoires. Son symbole, le mariage, est conçu à l'origine comme un contrat politique et économique : mariages monarchiques arrangés, contrats contemporains chez le notaire pour se prémunir des divorces. Si l'on associe le mariage à l'amour, c'est parce que les sentiments se sont superposés à ces constructions. Qu'arriverait-il si l'on déconstruisait l'obligation des choix relationnels exclusifs et binaires en constituant des relations inclusives et multiples ? On découvrirait le polyamour. Défini comme « non-monogamie éthique », le polyamour se fonde sur la possibilité de vivre plusieurs relations intimes ou sexuelles simultanément. Il vise à nous dépouiller de la jalousie et de la possession de l'autre par une maîtrise de l'empathie. Au lieu de prôner les révolutions sociales radicales, on pourrait commencer par changer notre micro-politique affective du quotidien en suivant l'exemple des « polys », qui montrent qu'une autre façon de vivre est possible.

Noemi Stella

### Dans notre numéro spécial de janvier...

La Gazelle vous propose, pour inaugurer l'année, un numéro comportant quatre pages supplémentaires et quelques innovations. Ce mois-ci, les articles que vous lirez ne sont pas rassemblés par rubriques mais par sympathie. Proximité de style, correspondance thématique, formulation puis réfutation, les quinze

articles du journal, sous l'égide du thème « Empire », sont disposés de telle sorte qu'ils composent ensemble, sinon une progression, du moins un dialogue. Le journal peut ainsi être lu par sections de doubles pages, qui forment six sous-thèmes. Nous avons également choisi d'accorder une page entière à quatre articles, afin

qu'ils puissent approfondir leur argumentation. Vous trouverez ainsi, page 5, le premier article de notre rubrique Sciences, ou encore, pages 8 et 9, deux articles en regard se donnant la réplique. Enfin, vous découvrirez, çà et là, quelques articles plus recherchés, dans une forme journalistique inhabituelle.

**EMPIRE** : Du latin *imperium*, notion primordiale à Rome, signifiant « pouvoir souverain » (de vie ou de mort), familial, religieux, civique et militaire. D'abord avec un sens passif en français (territoire d'un empereur), il prend un sens actif (autorité d'un empereur), puis figuré (lieu où s'exerce une domination), devenant un concept clef en politique.

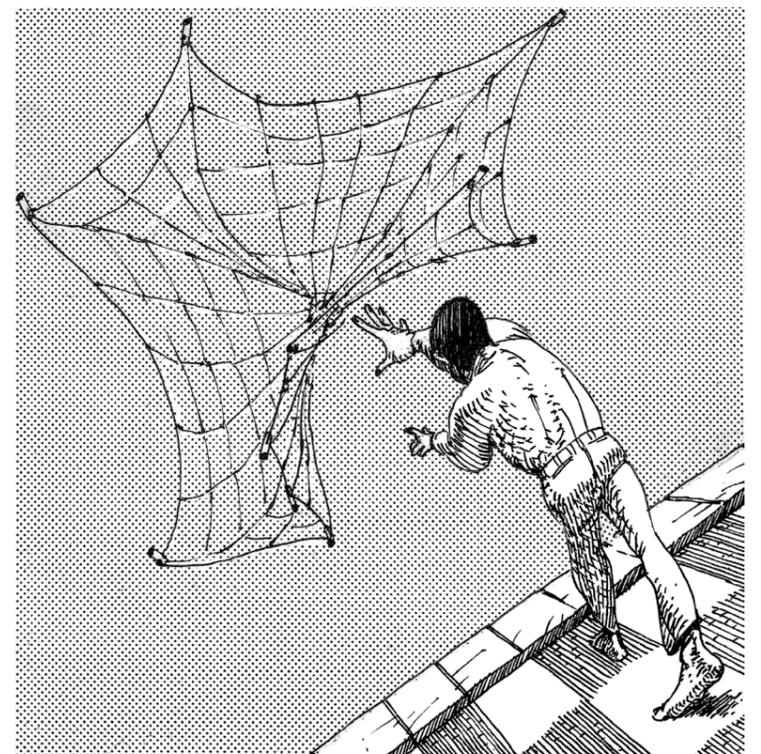
### ÉDITORIAL

## De pire Empire

Les empires n'échappent pas aux cycles de révolution : ils naissent, s'étendent, brillent, puis déclinent et périssent. Que reste-t-il après leur chute ? Des récits mythiques à relater dans les ruines, des résidus impérialistes à éradiquer, des empires vides à déconstruire. L'homme moderne se veut chasseur d'empires : pour lui, empire est synonyme de domination et d'asservissement. L'homme moderne est un homme libre. Pourtant, le monde post-apocalyptique de la liberté reste à bâtir. Les empires ont entraîné dans leur chute les repères du monde humain, dans le même temps que ce dernier s'émancipait des ordres transcendants. Et lorsqu'il ne reste plus que l'homme en tête-à-tête avec lui-même pour peupler le monde, que peut-il y avoir à faire, à part se regarder dans le blanc des yeux ? À certains égards, l'homme partage nombre de caractéristiques avec la fourmi : il est programmé génétiquement pour participer à la construction de

la fourmière et à la vie de la colonie. Rester immobile est un défi impossible ; nous voilà donc au milieu des ruines des empires passés, et nous tentons pierre après pierre de recréer. Nous devons construire, certes ; mais reste à savoir ce que nous voulons construire. Nous ne bâtissons plus des cathédrales, mais des barres HLM et des centres commerciaux. Pouvons-nous croire qu'un supermarché a un sens ? Dans le nouveau monde manufacturé qui sort des ruines des empires, la question du sens est la première à se poser. Toute notre entreprise de reconstruction n'est-elle pas une immense réforme d'un empire en déroute, celui de la croyance et du sens ? Voici ce qui explique les résurgences de bien des dynamiques impériales, mais aussi une curieuse tendance à réintroduire maladroitement du sacré dans nos vies, sous la figure de la liberté, du droit ou du travail, entre autres. Or, si cette quête de sens est bien une réforme intégrale d'un empire qui périclité, nous serions alors avisés de nous attaquer à l'histoire. Ce qu'elle montre, c'est qu'une réforme radicale au sein de l'empire est l'annonce de sa chute prochaine.

Romane Le Roux



## Vladimir Poutine, empereur romain d'Orient

*Protectrice des chrétiens d'Orient, amie des États chiites, cordiale avec les Juifs et les Turcs, indifférente au chantage saoudien de l'énergie, Moscou, qui s'est toujours vantée d'être la Troisième Rome, héritière de Byzance, ressemble aujourd'hui à la capitale d'un nouvel Empire romain d'Orient.*

• ÉLIE BERESSI •

La Fédération de Russie a connu, sous l'autorité du président Poutine, un réinvestissement de ses forces dans l'arène internationale. Les tentatives de rapprochement des États-Unis avec la République islamique d'Iran à travers un relâchement des sanctions, doublé d'un accord sur le programme nucléaire de Téhéran, et la détente des relations avec Cuba, à travers la levée de l'embargo d'un demi-siècle, n'ont pas su détacher ces deux pays de la puissance russe. En Europe de l'Est, la Russie est entrée en crue, au point d'inquiéter l'opinion publique internationale. Cette crue était pourtant prévisible au regard des pluies qui l'ont provoquée : outre la tradition géopolitique russe, depuis le XIXe siècle, d'un glacis territorial en Europe orientale protégeant le cœur moscovite de la Russie, la volonté de Poutine de restaurer la puissance russe humiliée, depuis l'effondrement de l'URSS, a trouvé un alibi commode dans l'expansion pacifique de l'Union européenne aux nations de l'ex-URSS et à son corollaire, l'expansion imprudente et irresponsable de l'Alliance atlantique à des nations du feu Pacte de Varsovie.

Mais l'un des plus surprenants aspects de ce retour de la Russie dans le monde, c'est son obstination à étendre sa sphère d'influence au Proche et Moyen-Orient (Machrek). Sur fond de déclin de l'empire américain, elle y rencontre des succès que d'aucuns jugeront inquiétants. Il semble, au regard du contexte international et sauf revirement des politiques euro-atlantiques au Proche-Orient, que nous assistions à une véritable *transitio imperii*, qui pourrait sacrer la Russie principale puissance extérieure à exercer une autorité indirecte sur le Machrek. Cette ascension, fruit d'une politique brutale, mais calculée, est d'autant plus surprenante qu'elle vient d'une nation longtemps tenue hors de cet espace géostratégique, y ayant conservé sa présence qu'à grand-peine, même durant la période soviétique.

Alors que la Russie est sur le point d'obtenir de larges zones d'influence dans les Dardanelles et en Anatolie orientale à l'issue de la Première Guerre mondiale, les bolcheviks, parvenus au pouvoir en octobre 1917, répudient ces privilèges inespérés accordés à la Russie par dogmatisme idéologique, fragilisant la position soviétique ultérieure dans la région. Moscou ne parviendra que très incomplètement à profiter de la vague nationaliste arabe liée aux mouvances communistes révolutionnaires, et ses alliances les plus prometteuses (notamment avec l'Égypte nassérienne) tourneront court pour la plupart. Avec l'effondrement de l'URSS en 1991 et la première guerre du Golfe qui achève de faire des USA la puissance impériale au Machrek, la Fédération de Russie apparaît comme une puissance déchue, épuisée, et sa base navale de Tartous en Syrie est le témoignage d'une époque révolue. Avec l'arrivée au pouvoir de Vladimir Poutine, le pays restaure son ordre intérieur et « pacifie » son étranger proche, notamment par diverses démonstrations de force d'une rare férocité dans le Caucase. Mais sa capacité et sa volonté à projeter sa puissance comme au temps de l'Union soviétique, et ainsi à rivaliser avec les États-Unis et leurs alliés de l'Otan, semblent appartenir au passé. Le Printemps arabe et la guerre civile syrienne donnent l'occasion au Kremlin de prouver qu'il n'en est rien.

Moscou a mondialisé le conflit syrien, en y injectant une lutte d'influence, et en engageant une épreuve de force diplomatique avec l'Ouest. Ce faisant elle a révélé la profonde mutation

des équilibres géopolitiques sur lesquels l'ordre international post-guerre froide reposait. Les États-Unis, en transition, se sont alors isolés de leurs alliés européens, incapables d'une réelle coordination sur les grandes crises géopolitiques (terrorisme, migrations), ce qui implique nécessairement une décline de la puissance occidentale sur les théâtres d'opération extérieurs à son petit monde kantien.

### Dès la fondation, des signes annoncent la future décadence

Le roi est nu, et le Tsar peut parader dans les ruines d'Alep en habits neufs. Ainsi la Russie a su renforcer durablement sa présence en Syrie, développer ses liens avec l'Iran, notamment par une collaboration permanente du corps expéditionnaire russe en Syrie avec les Pasdarans iraniens et les Fedayins du Hezbollah libanais. Le Kremlin étend lentement son influence en Turquie, et dans une moindre mesure au Liban. Il suit de près les tensions dans le Caucase. L'Israël de Benyamin Netanyahu s'est imprudemment rapprochée d'un empire qui partage avec plusieurs de ses alliés régionaux un lourd passif antisémite. Mais malgré des positions diplomatiques parfois ouvertement antisionistes, Moscou semble pour l'instant entretenir une émouvante amourette avec le gouvernement de Jérusalem. D'ailleurs, cette année, les Russes furent le premier contingent touristique en Terre Sainte, devant les Américains et les Européens.

L'Égypte a récemment officialisé son soutien au régime de Damas, tendant un peu plus ses relations avec Riyad et basculant partiellement *de facto* dans l'orbite russe. La Turquie, après avoir été proche d'une rupture des relations diplomatiques avec Moscou au début du conflit syrien, voit ses intérêts tactiques converger avec ceux de la Russie dans la répression des rebelles kurdes et arabes de Syrie du Nord. Mais l'un des éléments les plus révélateurs de cette nouvelle influence russe en Orient est le nouveau magistère moral du Kremlin et de l'orthodoxie russe chez les chrétiens d'Orient. Ceux-ci, durement éprouvés par l'hégémonie arabo-musulmane dans la région et les meurtres politiques de masse qui s'inscrivent désormais dans le quotidien des Machrekins, ont trouvé dans la grande puissance chrétienne de l'Est un protecteur qui est aujourd'hui en passe d'acquiescer l'hégémonie spirituelle au sein de la chrétienté d'Orient. En effet, Ankara a décidé la fermeture des centres de formation religieuse du patriarcat d'Istanbul, ce qui condamne à terme celui-ci à disparaître. S'il disparaît, le référent politique et spirituel des chrétiens orthodoxes, et par conséquent, des minorités chrétiennes romaines ou indépendantes qui leurs sont liées par le sort, sera Moscou. Après cinq siècles de revendication, elle sera alors vraiment « la Troisième Rome », protectrice des Arméniens, des Syriaques, des Maronites et des Coptes dont les futurs dirigeants ne pourraient n'être plus que des clients et des marionnettes. Saluez le nouveau Tsar, et sa pourpre impériale, teinte du sang d'Alep.

L'Empire de Russie en Orient semble s'établir d'une façon non moins brutale que l'Empire américain autrefois. Sera-t-il plus durable ? Allah seul le sait, mais certains éléments contextuels permettent d'en douter. L'Égypte (qui n'a pas répudié l'Occident malgré son rapprochement

tactique vers Moscou) pourrait bien se tourner vers un autre allié dès l'instant où une puissance se montrera bailleur de fonds plus généreux. En Israël, les Juifs russophones ne sont qu'une minorité qui se retrouvera tôt ou tard isolée ou assimilée par les masses des Juifs orientaux. Les tensions et les inimitiés mortelles qui persistent entre Jérusalem et les autres alliés orientaux de la Russie pourraient fragiliser tout l'édifice géopolitique bâti par Poutine dans cette région. Quant à l'Iran, son ambition affichée est de redevenir la grande puissance régionale. La Russie est un vecteur de son influence, et la République islamique risque bien à terme de substituer son autorité à celle de Moscou dans les territoires arabes de la sphère d'influence russe. Enfin il faut compter avec la masse arabe sunnite, qui commence à accumuler d'innombrables griefs contre la grande puissance du Nord, qui par ses actions tend à marginaliser cette majorité qui ne souffre pas de tenir le second rang face à des minorités pour lesquelles elle ne ressent souvent que haine, mépris et rancœur. Ce fut l'erreur des Américains en Irak, c'est là l'erreur des Russes en Syrie. D'ici quelques décennies, il est probable que la Russie rejoindra l'Amérique, la Grande-Bretagne et la France dans la liste des ingérences impériales au Proche-Orient, car comme le proclamait déjà *le Livre de Daniel*, et comme les spécialistes de l'histoire diplomatique se plaisent à le rappeler : tout empire périra.



## Le silence sans conscience

• ÉLÉONORE SEGUIN •

Requis en certaines circonstances, le silence se montre nécessaire tant à la concentration qu'au recueillement, dans des occasions qui, toutes, requièrent une attention pleine et entière. Il n'est pas rare, ainsi, d'observer le rédacteur comme le lecteur de l'article de journal s'isoler du brouhaha des transports en commun ou des bancs de l'université pour avoir une meilleure intelligence du texte. Cela est d'autant plus prégnant aujourd'hui quand, assaillis de toutes parts d'alertes lumineuses et sonores, nous sommes comme prisonniers d'un empire du bruit contemporain, le silence devenant une ressource aussi rare que prisée. L'espace public, traversé de bruyantes et agressives sollicitations, semble happer notre attention, nous condamnant à l'assujettissement à un bruit constant, que nous ne pourrions que subir. De ce constat, nous pourrions conclure qu'en nous privant de notre attention, de cette distance nécessaire à la réflexion, cette mainmise du bruit bride du même coup notre pensée, rendant par conséquent impossible son déploiement. Le dialogue de l'âme avec elle-même, pour prétendre se faire pensée, se doit d'être silencieux. Aussi le silence, comme négation du bruit, pourrait-il bien apparaître comme la condition de possibilité de l'exercice de la pensée.

Nietzsche, en ce sens, écrivait dans *Le Gai Savoir* qu'il vaut mieux « être sourd qu'absourdi », dans ce qui est décidément « une mauvaise époque pour le penseur ». Pour se déployer pleinement, la pensée doit s'éman-

ciper des contraintes du réel, s'affranchir d'un vacarme qui paralyse l'esprit. En nous rendant ainsi sourds, nous nous plaçons hors du monde, et c'est bien là que nous serions les plus présents à nous-mêmes : couvrant nos oreilles de nos mains, nous serions alors absolument attentifs, loin d'interpellations sonores aussi diverses qu'intrusives. Par conséquent, le silence se manifeste comme condition nécessaire à l'accomplissement de la pensée, silence qui suppose alors une isolation physique, une extraction de l'empire du bruit. À première vue, donc, pas d'autre possibilité pour la pensée que d'échapper par tous les moyens possibles à ce tumulte imposé, qui parasite notre attention et notre esprit. Cette tyrannie du bruit, définie telle quelle par Matthew Crawford dans son dernier ouvrage *Contact : Comment nous avons perdu le monde (et comment le retrouver)*, est en effet à rapprocher du concept d'attention, décrit comme une ressource limitée et entachée par une pollution sonore quotidienne. Prenant comme point de départ l'observation d'un aéroport, de ses annonces incessantes et de ses surfaces entièrement dédiées à la publicité, Crawford déduit que le silence est aujourd'hui privatisé : c'est un luxe dont seuls les plus aisés peuvent jouir, se payant par là même un supplément d'attention, et donc, une possibilité de réflexion. En s'affranchissant d'une fragmentation mentale désormais imposée dans l'espace public, nous perdons l'indépendance possible de la pensée, notre attention étant continuellement captée par un monde moderne qui s'introduit perni-



ciusement dans ce que nous avons de plus intime, c'est-à-dire notre esprit. Néanmoins, faut-il pour autant blâmer cette sollicitation sonore, qui peut, comme ici, être l'objet même de la pensée ? Est-elle toujours à considérer comme un assujettissement, une paralysie de l'esprit ? Nos écouteurs rendent-ils impossible toute pensée digne de ce nom ?

On pourrait justement se demander si le silence ne borne pas plus la pensée qu'il n'autorise son envol : dès lors, loin d'être l'élément premier qui rend possible notre attention, celui-ci nous contraindrait plutôt à produire une pensée stérile et ineffective, en cela qu'il invite à nous soustraire au réel. Le silence prend donc à la fois la forme d'une surdité et d'un mutisme. D'une certaine façon, chercher à échapper aux multiples émanations sonores, c'est vouloir s'extraire de l'actualisation du bruit d'une époque, la résonance d'un temps. On peine à voir de quelle effectivité la pensée peut se draper, qui n'est en acte que lorsqu'elle est engagement, c'est-à-dire dans l'affrontement avec le réel, prenant en considération ses composantes pour les remettre en question. Par ailleurs, nous sommes si habitués à mouvoir nos pensées sur une toile de fond sonore qu'il semblerait absurde autant qu'inefficace de vouloir l'éradiquer : l'expérience de la pièce la plus isolée du bruit extérieur, la chambre anéchoïque, ou chambre sourde de l'IRCAM, montre qu'il est impossible à l'être humain de vivre dans un tel environnement de silence complet plus de 45 minutes. Entendre le sang circuler dans ses vaisseaux, l'air entrer dans ses poumons, c'est en bref percevoir sa propre existence. Ainsi renvoyés à la réalité de notre condition, nous ne pouvons être attentifs à d'autres objets que notre mortalité, source d'un traumatisme

quasi systématique pour ceux qui entrent dans la chambre. Autrement dit, nous sommes déjà conditionnés par un bruit extérieur, qui seul, serait paradoxalement le chaînon de départ d'une réflexion calme et sereine, délivrée de l'angoisse métaphysique d'un silence impérial.

Il faut donc dorénavant distinguer les interpellations sonores assujettissantes de celles qui fondent notre pensée, devenant son objet, façonnant sa réalité et son effectivité, ce qui revient à différencier ce qui assourdit de ce qui est prompt à l'écoute, et donc à un engagement, qui est bien condition de la pensée du monde. Le bruit lui-même peut paradoxalement produire une forme de silence, si par silence on entend la sérénité féconde à la pensée. Pour reprendre l'exemple de l'article de journal, je peux tout aussi bien écrire celui-ci dans un café, où le bruit finirait pour ainsi dire par s'annuler lui-même, berçant, comme un tempo sur lequel ajuster mes pensées. Le bruit n'est jamais gênant que lorsqu'il est signifiant, quand il interrompt brutalement un calme inaltérable, une goutte d'eau qui se brise, à intervalles réguliers. Néanmoins, il faut préciser que le bruit, puisqu'il est perçu subjectivement par chacun, est toujours lié à l'intentionnalité de la conscience : je peux fort bien m'accommoder de la fuite de mon robinet et de cette goutte qui tombe, alors même qu'elle sera la source d'une névrose obsessionnelle pour mon colocataire. Ainsi partagés, tiraillés entre deux empires, peut-être nous revient-il alors de tendre l'oreille, pour ne plus simplement faire l'éloge catégorique d'un silence paralysant ou d'un vacarme assourdissant : la vibration de l'esprit n'est en somme que la résonance particulière du réel, dès lors qu'on l'appréhende avec cette distance qui est le signe de l'intelligence.

## Priority education and the empire

• WILLIAM HAMLETT •

I am an English-language assistant at a ZEP-labelled high school in a Parisian banlieue. "ZEP" is a status that augments financial resources to schools situated in human geographies judged to be in "social and scholastic difficulty". For these reasons, I find myself embedded in a community marked by the furrows of the imperial plow. The vast majority of the locals are not ethnically European, but come from near or far-flung regions of the world, most of which were formerly colonized by France. For most teenagers, the easiest thing to talk about is themselves. So, most often, we pass conversation classes chatting about the students' day-to-day lives or whatever is cooking their imaginations. In these discussions, students often bring up anecdotes evoking ideas that are inextricably linked to France's imperial history; and, in turn, its demons: oppression, discrimination, and intolerance. For this reason, my colleagues and I decided to devote several weeks of the last trimester to discussing imperialism and colonialism.

In order to sum up the previous weeks lessons and to tie them into the students' lived experience, we did an interesting activity. Every student receives a small slip of paper, upon which they respond anonymously to a question. The question was "How have imperial forces affected your education?". Then the instructor collects the slips, and reads each one aloud. We discuss as we go along and draw a map of relevant ideas and vocabulary on the whiteboard. As the responses are anonymous, we can take each answer as a thought that might have popped into any of our heads or as an event or feeling that anyone of us might have experienced. If the student who wrote the response wishes to claim it and explain in more detail, he can. If not, he can comment on it as if it were another's.

The vast majority of my students live in public housing and are the children of working-class and immigrant parents. When they speak, they often articulate their daily lives in and through the narratives of fear and joy commonly associated with these "difficult" places. Hope for comfort, nice sneakers, houses, and Ferraris; fear of social, economic, political exclusion. I have also observed that some of them seem to suffer — under what seems to be an imposed, internalized, and unconscious lack of self-esteem — from a dark dearth of imagination about their own futures.

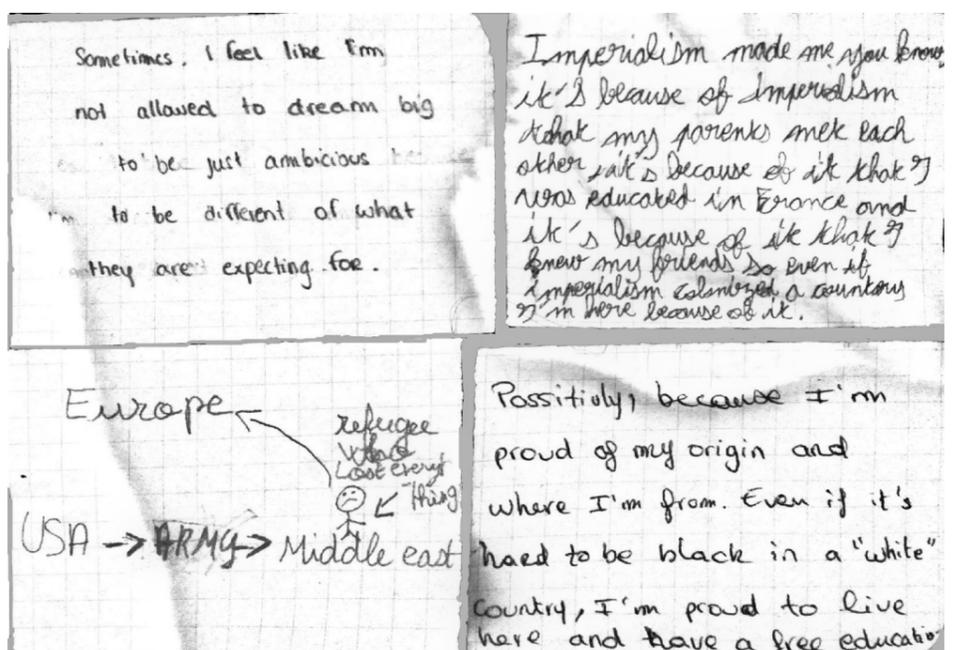
At least two of my students have mourned the death of a close friend this year. A few have admitted to selling drugs for pocket-money, or using them for pocket-pleasure. For some, their extended or immediate families are far away. Some of them have said that they feel too foreign in France and too French in those other countries — with which they are called to identify if they feel excluded from the image of Frenchness. Sadly, this is often the case. All of these experiences are a part of their "education". The unwilling displacement of past generations, if not un-

derstood, is assumed. Identity is elsewhere. Despite these "difficulties", most of my students are budding athletes and artists. Most all have admitted that they can sing. Most all watch anglophone TV shows, movies, listen to American music. Surprisingly to me, Korean and Japanese cultural productions are favored, and are often only accessible in English translation. For the English-language assistant, none of this is a waste of time.

There is one class in which the students are particularly admirable, curious, bright and diverse. In my half-group, there are nine girls and four boys, all between the ages of 16 and 17 years old. Nearly all of these students originate from families that immigrated to France from former French colonies. Many have their roots in the Maghreb. After that, a couple have parents born in the DRC, their families having passed through Belgium to settle in France. Others have parents from the Ivory Coast, Cameroon, and Martinique.

If you can decipher the writing in the accompanying images below — which are the responses of my students — then you might get a glimpse of why I enjoy their company. They embody all difference, yet identify. *Laïcité*, or secularism, is a sheer veil — it is easy to discern who is Muslim, who is Christian, who is neither. Yet, never have I heard one demean or insult another. Each week, they come together in a spirit of encouragement, friendship, and solidarity. What there is between my students and their education is not simple to say. It reveals an educational system that is inscribed in a history of ever-returning oppression, of which the foundation is deep-seated, murderous greed.

Next year, *Éducation prioritaire* is set to be redrawn. The administration of my school has been informed that we will lose our already insufficient ZEP benefits. The neoliberal logic of this proposal is a thin veil for the imperialist structures ingrained in the French education system. Killer example: there are agreements between many ZEP schools and the Sciences Po, stipulating that a certain number of ZEP students, those with the highest "merit", must be accepted into this prestigious institution. But certain better-off families send their children to ZEP schools intentionally that they might have better chances to enter Sciences Po. This incarnates the colonial tragedy, as it persists today. The privileged who find themselves in this situation are not to be blamed; rather, a system that in seeking to heal itself, reproduces its own malady. In all sincerity and urgency, I plead for you to lend us your support, concerning the removal of ZEP status from this school and also the teachers who have courageously voted to strike indefinitely from the 3rd of January, 2017. Get in the loop with our movement online by googling "*Touche pas à ma ZEP*".



## Le système digestif de la finance

« La disponibilité des actifs de la banque doit correspondre à l'éligibilité de ses dettes. [...] Une banque, aussi puissante soit-elle, ne peut faire n'importe quoi de ses fonds. » *De tels propos ne furent pas tenus après le krach de 1929, mais en 1882, par le banquier Henri Germain qui, lucide, rédigea et appliqua à son Crédit Lyonnais ses Règles d'or de la finance.*

• ALEXANDRE FERREIRA WIATROWSKI •

Nous vivons dans un système parfaitement opposé à ce que préconisait Henri Germain. Le monde de la finance a conquis un pouvoir d'influence sans précédent. Aussi est-il nécessaire de rappeler que la dette d'un pays comme la France est détenue à 80% environ par des acteurs privés, situation ayant pour seul point de comparaison 1789, peu avant que n'éclate la Révolution. À l'époque d'Henri Germain, les règles d'or ne concernaient que les banques dites « de dépôt » qui, en plus de recevoir massivement l'épargne des particuliers, investissaient et spéculaient sur l'économie réelle. Les temps modernes ont vu naître un nouveau type de banques, dites « d'investissement », qui agissent comme un péage placé au milieu de l'autoroute financière internationale. Une banque d'investissement ne conseille que des mastodontes, comme les gouvernements et leurs fonds souverains, vend ou gère les actions d'institutions financières ainsi que des sociétés des secteurs des biens de consommation, de la santé, de l'industrie, de l'immobilier et de la technologie. Elles ne sont en aucun cas atteintes par la réglementation, et portent pourtant une lourde responsabilité dans la crise de 2007. Une banque agit rarement dans l'illégalité, puisque les lois se modulent en sa faveur une fois qu'une crise est digérée. Noyer l'économie n'est défendu qu'après que le larcin a été commis, et n'est donc presque jamais suivi par une condamnation. Le rapport de force s'établit toujours ainsi : la finance fustige une réglementation qu'elle juge trop lourde ou faisant barrage à l'augmentation des richesses, ce que l'opinion publique finit par admettre, oubliant que la déréglementation a conduit aux crises précédentes. La preuve d'un monde financièrement libre, c'est qu'il devient permis d'intoxiquer l'économie réelle.

### Petite histoire de la crise et grands enseignements

La crise de 1929 est un exemple emblématique, dont on ne tire pourtant aucun grande leçon. Ce que l'on considère comme « les Années folles », cette période de joie, de profit et d'amusement, était aussi le théâtre de foules spéculant massivement. La recette était semblable à celle d'aujourd'hui : un monde globalisé sur le plan commercial et des banques internationales. Aux États-Unis, l'achat d'actions par les classes populaires se démocratisait, et le cours du dollar explosait. En Allemagne, l'inflation causée par la dette colossale réclamée par la France et la Belgique était telle que le coût de la vie avait atteint des records historiques. La monnaie allemande n'ayant plus de valeur et l'impression de billet tournant à plein régime, la population se mettait à imiter le comportement des Américains et découvrait à son tour les actions, dont les valeurs permettaient de s'enrichir rapidement. Voilà pourquoi ces années sont « folles » : l'argent passait de la main du père à celle du fils. Agés parfois de vingt-et-un ans tout juste, ces derniers se découvraient banquiers, faisaient fortune rapidement et dépensaient plus que les générations précédentes n'auraient jamais osé le faire. En août 1929, le dollar avait atteint une valeur inégalée, mais l'Allemagne, ne pouvant plus suivre la musique, arrêta d'imprimer ses billets, conduisant son peuple à la misère. Le krach d'octobre, causé par l'éclatement d'une bulle, conduisit l'économie entière dans un gouffre. Le monde tenta de revendre ses actions avant qu'il ne fût trop tard, en vain, puisque les câbles alimentant le système se mirent à griller. Conséquence : banques, entreprises et ménages en faillite. Par la suite, F.

Roosevelt réglementa la finance et verrouilla le système en lui imposant des garde-fous. Déjà à cette époque, Goldman Sachs s'illustra dans la crise.

### Les gouvernements malades de la peste

Il a fallu des décennies, une guerre mondiale et l'application des règles d'or, avant de retrouver un niveau de commerce semblable à cette époque, et c'est sous une stricte réglementation que l'économie a redémarré. Une fois relancée, il fait mieux vivre, et c'est le moment idéal pour que le discours libéral de la finance convainque de nouveau. Dans les années 1970-80, le couple Reagan-Thatcher, uni contre les règles qui empêchent les populations riches de s'enrichir et d'inonder les pauvres de cet argent, a fait évoluer la loi en faveur du banquier. Depuis lors, on voit les banques étendre leur influence sur les quatre coins du globe comme un mauvais champignon, dont la croissance est l'humidité nécessaire à sa prolifération. Ensuite, en 2007, la « titrisation » a conduit à l'inondation du marché par des produits toxiques. Déjà impliquée dans la vente exagérée d'actions, Goldman Sachs est ici aussi un cas d'école. « GS » avait alors créé un produit nommé « ABBACUS », un assemblage de biens immobiliers risqués revendus sous la forme d'un paquet d'actions à des banques traditionnelles, tout en ayant réussi au préalable à lui octroyer le fameux triple A, profitant ainsi d'une large plus-value. De plus, GS a littéralement spéculé à la baisse sur son propre produit. L'histoire s'est soldée par une chute vertigineuse du prix de l'action qui a fait faillir des banques comme IKB en Allemagne. Le mystère reste entier quant à la façon dont les agences de notation estampillent ce genre de produits de la meilleure note qui soit, sachant qu'elles se permettaient il y a peu encore de noter des pays comme la France. La titrisation était interdite dans l'Union européenne, jusqu'à l'arrivée de Mario Draghi à la tête de la BCE, qui préconise aujourd'hui le retour de ce savoir-faire. Il a été vice-président de la branche européenne de GS de 2002 à 2005, période durant laquelle GS a trafiqué la dette grecque. Ces faits font douter de la légitimité des conseils que l'UE devrait recevoir de lui.

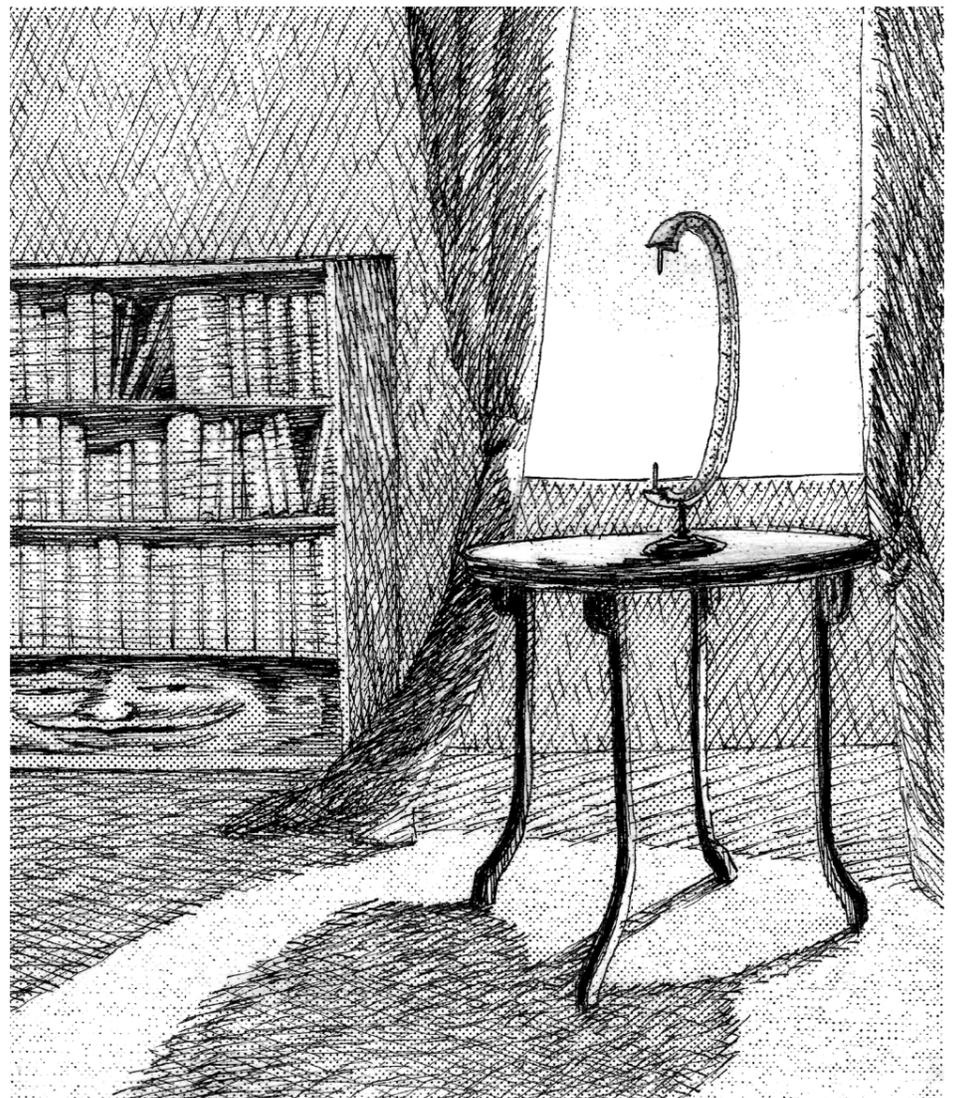
Regardons dès lors comment se comporte une personnalité proche du pouvoir lors d'une crise financière, lorsqu'elle inscrit sur son curriculum Goldman Sachs comme ancien employeur. En cas de choc financier, les banques réclament aux gouvernements d'être renflouées. La décision est souvent prise de secourir la banque qui faillit puisqu'elle risquerait d'entraîner les autres et de déclencher un effondrement majeur. En 2008, les événements se sont déroulés autrement, et l'on a vu le trésorier américain Henry Paulson, ancien PDG de GS, refuser le sauvetage de Lehman Brothers, son principal concurrent. Ainsi, un petit tour d'horizon s'impose : ministères, congrès, agences fédérales, FMI, Banque mondiale, etc. La liste des ex-GS au sein des institutions est si longue qu'on ne peut en livrer qu'une fraction. Si l'on entend certains crier au scandale lorsque Trump veut faire appel à Gary Cohn, second de GS, à la tête du budget américain, ou nomme Steve Bannon comme responsable stratégique, il faut rire ! Rien de nouveau sous le soleil : Robert Rubin par exemple, trésorier sous le gouvernement Clinton, jouissait d'un accès direct au président Obama. Mark Paterson était chef de cabinet du secrétaire au Trésor. Robert Hormats était secrétaire adjoint à l'Économie. Tous, des

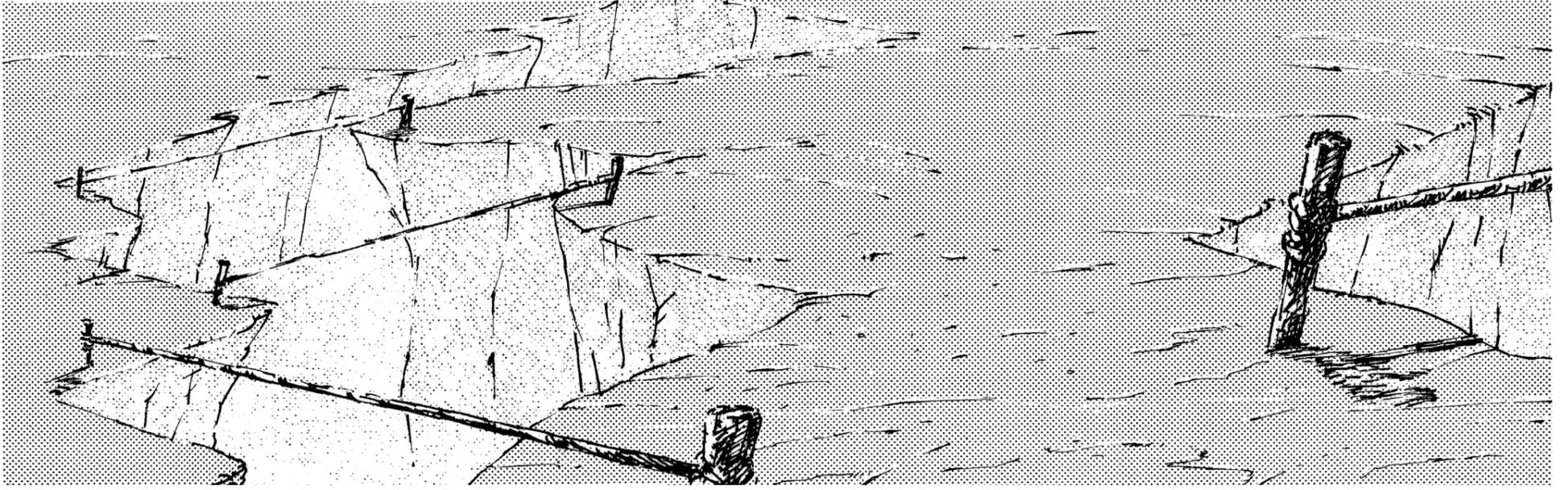
anciens de GS à la Maison Blanche. Il y a aussi ceux qui ont infiltré les banques centrales et les commissions de régulation : citons par exemple William Dudley, actuel président de la réserve fédérale de New York. Robert Zoellick a tout simplement accédé au poste de président de la Banque mondiale. Mark Garney, quant à lui, a présidé la Banque nationale du Canada, a pris ensuite les rênes du conseil de direction de stabilité financière en charge de réformer le système bancaire international, et a fini à la tête de la Banque d'Angleterre. En effet, l'Europe n'échappe pas à l'invasion : l'ancien commissaire européen à la concurrence, Mario Monti, était conseiller international à GS. On retrouve aussi Romano Prodi, ancien président du Conseil italien et ex-président de la Commission européenne ; Otmar Issing, ancien économiste en chef de la BCE, le premier d'ailleurs à parier sur l'éclatement de la zone euro en 2010 ; Antonio Borges, ancien de GS, ancien directeur du FMI. Il y en a d'autres. Goldman Sachs est l'une des banques les plus puissantes, la plus visible. Mais il y a toutes ses cousines. À Bercy, on retrouvait Jeanne-Marie Proust, en charge de la médiation nationale au crédit des entreprises, et aujourd'hui déléguée nationale à la lutte contre la fraude. Elle est l'épouse de Jean Lemierre, PDG de BNP PARIBAS. L'incontournable Emmanuel Macron, ancien poulain de Rothschild et ministre de l'économie, est désormais candidat à la présidence et cofondateur de la loi Travail. L'autre phénomène à observer, c'est la façon dont est partagé le capital. En effet, selon les anciens modèles de calculs de l'INSEE jusqu'en 2008 (car en 2010, l'INSEE a changé son mode de calcul faisant disparaître 35 milliards de dividendes), les dividendes destinés aux actionnaires n'ont fait qu'augmenter. Ce qui nous étonne, c'est la baisse des investissements. Par exemple, une société comme STMicroelectronics a vu ses dividendes multipliés par douze

entre 1999 et 2013, et ses investissements divisés par trois. C'est une tendance très générale. Étrangement, le coût du travail a l'air plus lourd à supporter pour les grandes entreprises que de voir leurs capitaux, fractionnés, s'envoler vers les marchés financiers pour n'être que peu réinjectés.

### Le sermon aux amnésiques

Dès la crise de 1929, une prise de conscience politique a eu lieu et la décision d'astreindre le monde financier à la simple nécessité s'est imposée. Le temps, pire ennemi de la mémoire collective, a usé le souvenir, celui qui désigne les responsables : les acteurs financiers, comme GS, ceux-là mêmes qui prétendent aujourd'hui que l'économie a besoin d'investisseurs pour carburer et de la bourse pour s'activer. Un discours qui laisse se confondre interdiction et réglementation, un discours d'autant plus renforcé par la colonisation des institutions et rodé par plusieurs décennies d'occupation. La nouvelle carte jouée désormais, c'est la peur d'effrayer les marchés. On craint que les investisseurs (qui de toute évidence n'investissent pas) ne s'envolent comme une nuée de pigeons au moindre sursaut. Avec un pistolet en plastique pointé dans le dos, nous croyons dur comme fer que nous risquons d'en mourir. Le marché et les actionnaires s'engraissent de dividendes et exigent des réformes. Le MEDEF et la Table ronde des industriels européens ne réclament pas de financements de la part des marchés, mais une cure d'austérité, un CICE et la baisse du coût du travail. Les institutions sont infestées de banquiers et la consanguinité entre politique et économie n'a jamais été aussi forte qu'à présent.





## « Wir müssen wissen, wir werden wissen »

*Des extra-terrestres feraient-ils les mêmes mathématiques que nous ? Sûrement pas. Les objets mathématiques considérés par chaque époque comme fondamentaux, mais aussi les méthodes de raisonnement, viennent d'une certaine conception des mathématiques, de leur but et de leur sens.*

• FÉLIX LOUBATON •

Au-delà du cadre de la discipline, cette conception induit les relations des mathématiques avec les autres sciences, la façon de les enseigner, et plus généralement leur place dans le champ de la connaissance. Ces questions sont d'autant plus cruciales aujourd'hui que les mathématiques envahissent de plus en plus de disciplines scientifiques, parfois au détriment de l'empirisme, comme si formaliser et mathématiser apportait la « vérité ». Pour bien comprendre ces enjeux, il faut s'intéresser à la genèse de la conception actuelle des mathématiques, au début du XXe siècle. C'est alors une période de mutation et des façons, parfois très différentes, de faire des mathématiques coexistent. La controverse qui opposa Brouwer et Hilbert est représentative de cette époque. Brouwer milite pour des mathématiques orientées vers le réel, le concret et l'humain, et fonde l'école de l'intuitionnisme. Hilbert est un partisan de la formalisation extrême aussi bien en mathématiques que dans les autres sciences. Il cherche les « vérités mathématiques » et initie le programme qui porte son nom, dont le but est de démontrer mathématiquement la cohérence des mathématiques, ce qui équivaut pour lui à montrer que les démonstrations faites avec des objets abstraits sont justes.

### Méthode constructive, ou non constructive ?

Hilbert et Brouwer s'accordent tout d'abord sur un point majeur : les nombres entiers sont concrets, et les objets abstraits ne sont là que pour prouver des propriétés sur ces entiers. Regardons maintenant un profond point de désaccord entre ces deux mathématiciens. Comment prouver qu'il existe un objet qui vérifie telle et telle propriété ? Il y a deux façons canoniques de procéder, que l'on peut expliquer par un exemple concret : comment prouver qu'il existe quelqu'un qui a acheté ce journal ? Une première démonstration possible consisterait à trouver quelqu'un qui l'a effectivement acheté, disons par exemple la personne qui est à ma gauche. Une autre serait de dire que si personne ne l'avait acheté, on aurait récolté zéro euro. Or, on a récolté quarante euros : c'est qu'il y a donc forcément quelqu'un qui a acheté ce journal. Cependant ces deux solutions sont profondément différentes, car mettons maintenant que je veuille trouver cette personne, pour connaître son avis sur ce journal. Si j'ai utilisé la première solution, il me suffit de demander à la personne

qui est à ma gauche. Mais si j'ai utilisé la seconde, je n'ai pas exhibé de « témoin », je suis incapable de trouver une personne qui a acheté ce journal, et je n'aurai donc pas la réponse à ma question. Cet exemple est évidemment fallacieux, car comme il y a un nombre fini d'humains sur cette planète, je peux aller voir chaque être humain pour lui demander si c'est bien lui qui a acheté le journal et je finirai forcément par tomber sur la bonne personne. Mais supposons pour un moment qu'il y a une infinité d'êtres humains : je peux prouver (avec la deuxième méthode) qu'il existe quelqu'un qui a acheté ce journal et cependant passer toute ma vie à chercher, sans jamais réussir à trouver quelqu'un qui l'a acheté. Cela se transpose en mathématiques de la façon suivante. Comment prouver qu'il existe un objet qui vérifie telle et telle propriété ? La première façon, appelée constructive, est de trouver effectivement un tel objet. La seconde, appelée non constructive, est de poser un raisonnement par l'absurde : on suppose qu'il n'existe pas un tel objet, et on arrive à une contradiction. Les deux démontrent la même propriété. Mais si maintenant on me demande « ah bon, et quel est cet objet ? », la démonstration constructive me permet de le donner, contrairement à la non constructive. Si le but est de savoir ce qui est vrai et ce qui est faux, ces deux preuves sont équivalentes, mais si on considère que les vérités sont faites pour être utilisées, la première technique est plus adéquate. Par ailleurs, il y a des résultats qui ne peuvent être prouvés que de façon non constructive.

Partisan des preuves constructives, Brouwer crée l'école de l'intuitionnisme. Les intuitionnistes s'opposent à l'abstraction comme but en soi. Ils s'opposent à une vision des mathématiques comme une espèce de jeu purement formel, s'éloignant de la réalité. Ils militent pour des mathématiques orientées vers les humains : un objet mathématique abstrait existe uniquement à partir du moment où nous (les êtres humains) pouvons le construire à partir de « briques élémentaires » qui viennent du réel, comme les entiers naturels. Les preuves non constructives sont donc à bannir : si l'on prouve qu'un objet existe, on doit être capable de le construire, sinon cela devient une recherche de vérité sur des objets abstraits. Concrètement, il se trouve que cela revient à refuser d'utiliser le principe du tiers exclu et le raisonnement par l'absurde. Le principe du tiers exclu est le principe selon lequel une proposition est soit vraie, soit fautive, ce qui se formule mathématiquement  $A \vee \neg A$  (A ou non A).

Ce principe est intrinsèquement non constructif : soit « A » est vrai, soit « non-A » est vrai ; mais je suis bien incapable de savoir lequel l'est effectivement. Le « programme de Brouwer » consiste donc à refondre les mathématiques, en n'utilisant plus que des preuves constructives. Pour ses détracteurs, c'est une trop grande restriction et cela reviendrait à abandonner la majeure partie des résultats mathématiques. C'est une critique justifiée, mais en même temps, il faut bien se rendre compte que les mathématiques dites classiques qui combinent abstraction, formalisation et non-considération des « principes de précaution » de Brouwer peuvent poser quelques problèmes. L'axiome du choix en fait partie. Cet axiome est un outil indispensable dans le paradigme non constructiviste. Il permet de démontrer des résultats qui, sans être contradictoires, sont fortement contre-intuitifs. On peut montrer que si l'on prend un petit pois, on peut le partitionner en une infinité de petits morceaux, et les réarranger pour obtenir le soleil. Les mathématiciens, préférant toujours prouver le plus de résultats possible plutôt que de se poser des questions profondes sur le sens de leur activité, refusent alors de s'en priver.

### Hilbert : démontrer par des objets abstraits

Retournons maintenant à Hilbert. Pour lui, les entiers existent et le reste des objets abstraits n'est là que pour prouver des propriétés sur ces entiers. Cependant, pour Hilbert, le but de l'activité mathématique est de trouver (le plus possible) des « vérités » vérifiées par ces entiers, contrairement à Brouwer qui se pose toujours la question de l'utilisation des vérités. Tout moyen de prouver des résultats, y compris grâce à des objets abstraits et des raisonnements non constructifs, doit donc être utilisé, tant que ces méthodes n'amènent pas de contradiction. Mais comment être sûr qu'on n'aura pas de contradiction ? Hilbert entend donc démontrer mathématiquement que la théorie axiomatique des mathématiques (avec son lot d'objets abstraits) est cohérente. Pour que cette démonstration de cohérence, qui consiste à légitimer l'utilisation d'objets abstraits, ait une quelconque valeur, il faut qu'elle utilise uniquement des raisonnements et des objets concrets. Mais la théorie axiomatique et les démonstrations sont-elles des objets concrets ? Dans la vision formaliste de Hilbert, oui : une théorie est un ensemble d'axiomes. Une démonstration est une suite finie d'étapes

qui commence avec des axiomes et se termine par l'énoncé à prouver. Une démonstration peut mettre en jeu des concepts abstraits ou irréels, mais on peut toujours l'écrire sur une feuille. C'est donc toujours un objet concret. L'objet méta-mathématique (la démonstration) est donc lui-même un objet mathématique. Une phrase résume bien la pensée de Hilbert ; c'est celle qui est écrite sur sa tombe : « *Wir müssen wissen, wir werden wissen.* » (Nous devons savoir, nous saurons).

### Que reste-t-il des programmes ?

Catastrophe : en 1931, Gödel donne un coup d'arrêt total au programme de Hilbert en démontrant ses deux fameux théorèmes d'incomplétude : 1. Toute théorie cohérente, suffisamment puissante, possède des énoncés vrais mais non démontrables dans cette théorie. 2. Toute théorie cohérente, suffisamment puissante, ne peut démontrer sa propre cohérence. Le premier théorème invalide le postulat de Hilbert, selon lequel tout énoncé est soit prouvable, soit réfutable. Le second rend son programme irréalisable : le but était de démontrer la cohérence des mathématiques en utilisant juste un petit fragment (le fragment « finitiste », le plus sûr), mais Gödel nous dit que c'est impossible (une théorie ne peut pas démontrer sa cohérence, donc *a fortiori* une petite partie de la théorie ne peut démontrer la cohérence du reste de la théorie). Que reste-t-il des « programmes » de ces mathématiciens ? Le programme de Brouwer (fonder les mathématiques sur des preuves constructives) est clairement tombé en désuétude, étant considéré comme bien trop restrictif. Cependant les idées de Brouwer restent très importantes dans la théorie de la démonstration. Du programme de Hilbert, on retient surtout ce qui l'a tué : les théorèmes d'incomplétude. Cependant sa « philosophie » s'est énormément diffusée. Les mathématiques sont de plus en plus présentes dans les autres sciences (humaines et de la nature) et la confiance dans leur « toute-puissance » est de plus en plus répandue, et c'est d'autant plus vrai avec leur nouveau moyen d'application : l'informatique, et de son prolongement, l'intelligence artificielle (IA). Rien d'étonnant que certains tenants de l'IA, aussi convaincus que l'était Hilbert de la « vérité » toute-puissante et incontestable des mathématiques, essaient d'ailleurs quelquefois d'attaquer les théorèmes de Gödel, qui ont joué jusqu'ici le rôle d'un garde-fou des trop grandes certitudes.

## « Le cinéma, enfer du linéaire »

Interview. Après des débuts en photographie, Polémion Cosmostasis, réalisateur grec, signe en 2004 son premier film, *L'ordinatrice*. Il acquiert sa renommée mondiale en 2012, lorsque *Rabies of the Tempter* est lauréat à Cannes.

• Qu'est-ce que le cinéma ? •

**D**ans une interview pour *Eleftherotypia (Liberté de la Presse)*, vous déclarez que « le cinéma est un art possédé ». Que vouliez-vous dire ?

Polémion Cosmostasis : Le cinéma est une industrie intrinsèquement dépendante de l'argent, soumise aux lois de production et de consommation. Le moindre film exige des moyens matériels cent fois supérieurs aux pièces de théâtre équivalentes. Tout cinéma doit sa naissance aux producteurs. Qu'est-ce qu'un producteur, sinon l'ambassadeur de son capital ? C'est lui le véritable artiste, puisqu'il approuve le scénario, équipe son poulain, contrôle le tournage, avalise ou amende la production finale. Qui se situe en premier dans les crédits ? Le producteur, car l'argent a la primauté. Le producteur possède aussi la communication : ce qu'on dit dans les revues, dans vos interviews, ce qu'on met en valeur auprès du public. Le réalisateur s'en dédouane. C'est pourquoi le cinéma ne se possède pas lui-même : il est soumis à l'empire de l'argent. À la fois prostituée et receveur, c'est l'art qui brasse le plus d'argent au monde. En somme, il ne jouit pas de la liberté totale des arts. La seule différence entre cinéma d'auteur et de masse, ce n'est pas la qualité des moyens, mais leur quantité mise en branle : les outils et les réseaux sont les mêmes.

**Mais vous prétendez, comme lors de la première de votre film *Voiles violées, violes voilées (2014)*, que le cinéma est « essentiellement un art narratif ». C'est que vous lui reconnaissez le statut d'art ?**

Convention ! Le cinéma est un sous-art de plagiaires, dépourvu d'imagination. Combien des meilleurs films sont-ils adaptés d'une œuvre littéraire ? Une majorité insolente. Que reste-t-il, une fois exclues les adaptations de BD, de romans, d'épisodes bibliques et de pièces de théâtre ? Rien. Le cinéma ne suscite pas l'imagination : il la comble. Le spectateur, plongé dans un état passif, assailli d'images, laisse son muscle imaginaire rétrécir à mesure qu'il apprécie les films. D'autre part, les principes du cinéma sont la narration et la linéarité. Narration, car il raconte en mettant en scène le réel idéalisé. Linéarité, car il ne saurait raconter autre chose que le réel, entendu comme ce que l'on voit. Doté des techniques les plus modernes de tromperie, studios, numérisation, le cinéma s'évertue à décliner le réel, impuissant à représenter l'intérieur, l'esprit, l'abstrait. Son outil principal, la caméra, étant une reproduction de l'œil, il ne pourra jamais évoquer ce qui est invisible. Ainsi, il reproduit la réalité telle qu'on la voit (réalisme) ou qu'on pourrait la voir (fantastique). Devant l'écran, on est confronté à des situations identiques à notre réalité, mais privé de l'interaction, si bien qu'on ne peut comprendre ou vivre ce que vivent ou sentent les personnages. Compréhension d'autrui à deux dimensions, le cinéma est contraire à toute intersubjectivité. Au lieu de donner du relief aux sentiments complexes par nature, le cinéma juxtapose des faits linéaires. Il n'y a jamais de changement de perspective pour le spectateur qui, désengagé, reste comme à la frontière d'un réel superficiel et simpliste. La vitesse de succession des images et le mélange insipide des arts mettent en défaut la concentration, la compréhension, l'interprétation des paroles. Régime d'accélération excessive de la vie non vécue, il se refuse à toute herméneutique.

### La caméra est condamnée à reproduire mécaniquement ce que fait l'œil naturellement

**Existe-t-il une différence entre le cinéma et les autres arts de l'image, comme la peinture ou la photographie ?**

Oui ! C'est l'outil. Le cinéma n'existe que par l'intermédiaire de la machine. Pour invoquer Leroi-Gourhan, l'outil du cinéaste n'est pas un prolongement de son organe, comme le pinceau est un prolongement de la main, non, il est une reproduction mécanisée d'un organe, l'œil, de même que l'appareil photo. À cause de sa condition d'expression indirecte (captation de la réalité) et de machine, la photographie est emprisonnée dans le monde physique. Impossible de saisir l'immatériel : elle doit utiliser des moyens indirects d'expression, les ombres, les ambiguïtés

de la vision, des formes, en somme, les moyens que lui fournit le monde physique. Elle n'invente rien mais module ce qui existe. La photographie a surmonté cet écueil (pensez au collage), mais le cinéma ne pourra jamais faire de son outil une extension de l'organe. Condamné à reproduire mécaniquement ce que fait l'œil, il ne peut qu'emprunter les voies d'expression des autres arts ; et s'il invente des images, c'est qu'il usurpe ses droits à la photographie. Jamais le cinéma ne sert l'émanation directe du sujet créatif, car la machine n'est plus auxiliaire, mais intermédiaire, corps distinct du nôtre, et non corps greffé tel le pinceau.

### L'œuvre cinématographique : compilation des autres arts, et reproduction idéale du réel

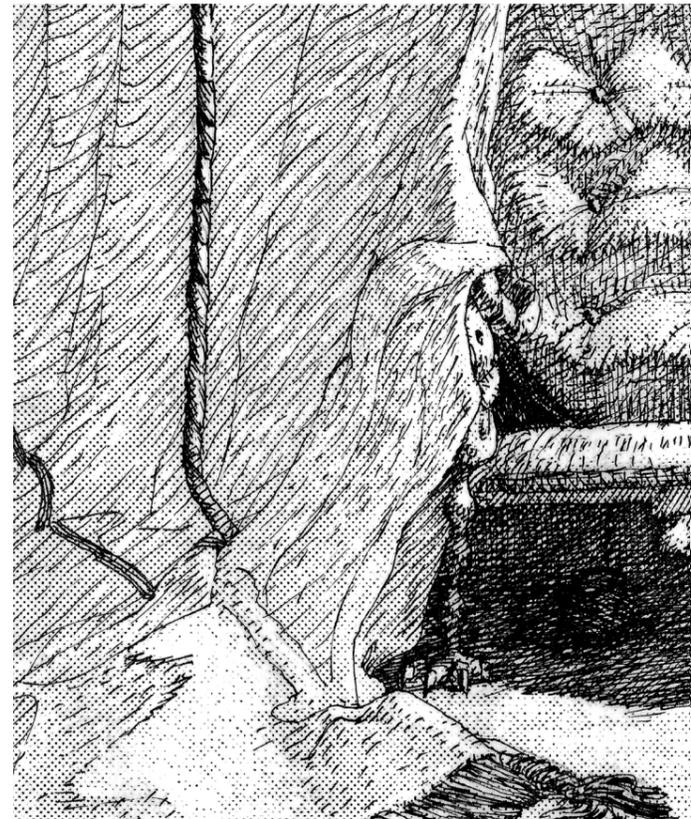
**Comment expliquez-vous que le cinéma soit une discipline, avec ses classiques, son langage, ses interprètes, comme les autres arts ?**

En répondant qu'il est un agrégat des autres arts. Vol, plagiat et recyclage, voilà ses trois credo. Il est un support vierge que viennent frapper, comme des lumières, les autres arts. Pensez à tous ces grands films qui ne seraient rien sans les compositeurs ! On félicite le réalisateur d'avoir greffé l'image d'un autre à la musique d'un autre. Le cinéma adore s'entre-gloser, « adapter » les ouvrages d'autrui et décréter l'adaptabilité des autres, et même se prétendre peintre, comme s'il était possible de peindre dix mille toiles en une année ! Le monstre ne sait rien faire seul. Je suis convaincu que son éradication raviverait tous les arts qui se meurent par sa faute. Adieu les effets spéciaux sans dessinateurs, les dialogues sans écrivains, le pathos sans compositeurs, le jeu sans acteurs. Sans eux, le réalisateur éjacule son réel reproductible. Il faut rendre au pompeur ce qu'il a pompé au lieu de lui décerner des Césars ! Le cinéma est un art de négriers. Le réalisateur, je le sais, n'est qu'une sorte de chef d'entreprise. Une première abeille conçoit le scénario, une seconde le *story-board*, une troisième capte la lumière ou le son, une autre relève le terrain, une multitude d'autres abeilles forment les acteurs, les techniciens, les costumiers, toute une ruche réduite à l'esclavage, dont l'inventivité et la liberté sont diluées à la fin dans l'encensé gourou réalisateur, dont l'unique gloire est de savoir mettre en ordre les travailleurs et les moyens de production.

**Le cinéma plaît pourtant, et les spectateurs continuent d'en tirer une substance. Il alimente notre réalité et ouvre de nouvelles perspectives.**

Non. Le cinéma impose la réalité, dans un sens double. Déjà, il impose à l'esprit une forme de réalité biaisée qui a tendance à se superposer à la vraie. Par exemple, le classement superficiel des individus en types identifiables et mémorables, qui a pour racine l'impératif originel du cinéma : faire comprendre à toute vitesse, par contrainte temporelle. En quelques minutes, nous devons percevoir le fond (simpliste) de chaque personnage : s'il est bon, méchant, introverti ou extraverti, héroïque ou lâche. À la différence des masques au théâtre, cette division se donne comme expression fidèle de la réalité, non comme univers dramatique. D'où une confusion extrême entre fiction et réalité. On peut donc dire que le cinéma impose une réalité, idéale car elle convient au temps et à l'espace de l'écran, mais délétère car elle est consanguine à la vraie réalité. Ensuite, le cinéma collecte un impôt sur la réalité. Puisqu'il idéalise la réalité, il engendre la déception du réel, et enhardit la fuite dans le virtuel. Le cinéma, reproductible à l'infini, propose une fuite du réel vers un espace et un temps idéals, ses vrais moteurs, en tant que le réel et le réel reproduit sont moins nettement discernables. On nommerait ce processus le « transfert virtuel », car l'individu transfère l'accomplissement de sa subjectivité dans ce monde fictionnel, identique peu importe le film, qui lui fournit assez de réel pour s'oublier, mais trop peu pour être confronté au principe de réalité.

**Propos imaginés par Augustin Langlade**



## L'Empire du roman

*En Occident, le théâtre et la poésie ont été supplantés par le roman, dernier survivant de la littérature, sur un terrain d'opportuniste d'un genre en pleine expansion.*

• GABRIEL ME...

La suprématie romanesque n'est pas le fruit d'une divagation des nostalgiques du théâtre racinien ou de la poésie d'Hölderlin. Il s'agit d'une réalité que les chiffres ne cessent de prouver. Ainsi, selon les études gouvernementales, les romans représentaient 25% des ouvrages vendus en France pendant l'année 2013, tandis que l'union du théâtre et de la poésie n'en comptait que 0,5%. Un bref coup d'œil au classement des ventes du site Amazon mènera à la même conclusion : mis à part le dernier *Harry Potter* qui se présente sous la forme d'une pièce de théâtre, des romans occupent les premiers rangs. En quantité, le roman domine le monde littéraire, et ses plus proches concurrents ne sont ni Koltès ni Bonnefoy mais plutôt Lucky Luke et Philippe de Villiers.

Le constat est amer, même lorsqu'il s'agit d'étudier les œuvres littéraires d'un point de vue qualitatif. On pourrait alléguer que le vrai roman est lui aussi sous-représenté en librairie. J. K. Rowling ou Jean d'Ormesson, véritables producteurs de « best-sellers », ne doivent sans doute pas être considérés comme les égaux de Balzac et de Zola (qui, soit dit en passant, étaient eux aussi des machines à succès). L'argument est valable. Mais, encore une fois, les chiffres sont convaincants. En 2002, le Cercle du livre norvégien publiait un « Top 100 des meilleurs livres de tous les temps », selon cent écrivains de cinquante-quatre pays différents. Et, ô surprise, le roman domine largement. Si la poésie et le théâtre figurent dans le classement, c'est principalement grâce aux Anciens (Homère, Virgile, Sophocle et Euripide en tête). Constatons enfin que sur les quarante-six œuvres du XXe siècle présentes dans le classement norvégien, seules trois sont des recueils poétiques. Aucune œuvre théâtrale n'y est mentionnée, et le nom de Beckett apparaît pour sa trilogie romanesque. Malgré le caractère subjectif du classement, le règne romanesque semble incontestable. Peut-être des écrivains français auraient-ils placé les *Fleurs du Mal* au sommet de leur panthéon littéraire, mais vraisemblablement pas *Gisants* de Deguy ou *Le Goûter des généraux* de Vian. Le système scolaire est peut-être le dernier bastion qui résiste à cette dictature du romanesque en proposant aux élèves de réviser leurs « classiques », à travers l'étude obligatoire des trois genres principaux (roman, poésie et théâtre). Ici encore, l'hypocrisie est vite démasquée : les professeurs éludent souvent la partie du programme réservée à la poésie, pour éviter un vif rejet de la part de leurs élèves. Parce qu'il y a nécessité de s'attarder sur le texte à travers ses difficultés stylistiques, parce qu'il s'agit d'un genre fondé sur la rupture de la syntaxe traditionnelle et sur une métrique qui échappe au langage courant, parce qu'en somme elle n'est pas facile à comprendre, la poésie est délaissée par ceux qui récuse une certaine posture jugée trop intellectuelle. Mais le roman, lui, parvient à éviter ces pièges et à conquérir un lectorat de tous les horizons : comment a-t-il établi cette suprématie ?

Le roman a utilisé à peu près la même méthode que les premiers Romains. Alors qu'il était encore un genre de « voleurs », un sous-genre dérivé des épopées antiques, réservé aux femmes à l'abri des regards indiscrets de la haute société, il a peu à peu pris posses-



## Man occidental

*Sacrifiés sur l'autel de la consommation. Le droit en profiter pour installer son hégémonie. Un simple effet des rouages de l'histoire ?*

SHKINFAN •

tion de l'ensemble du territoire littéraire. Genre bourgeois par excellence, le roman connaît une expansion sans précédent au XIXe siècle. Au fur et à mesure que les masses commencent à lire, il se diffuse dans toutes les couches de la société. Cela partait d'une bonne intention. En tant que genre relativement nouveau, le roman devait exprimer avec plus d'acuité que ses congénères les problèmes de son temps. Plus lisible par sa forme et ses thématiques, il avait le souci d'étendre le domaine de la littérature. En somme, il n'était que le chevalier servant d'une entité supérieure, la littérature en général, comme l'avaient été le théâtre et la poésie. Ces derniers devaient aussi faire leur entrée dans la modernité, mais dans le sens inverse. Bousculés par un genre qui commençait à monopoliser les questions de la vie quotidienne, ils choisirent la voie de l'hermétisme. Déjà peu lus, ils préparaient leur suicide. En refusant le langage de l'éternel reportage, l'engagement mais aussi la logique capitaliste, en se retournant sans cesse sur eux-mêmes, le théâtre et la poésie se condamnaient à l'échec. Mais ils avaient le mérite de résister à la facilité, à une posture dictatoriale, au phénomène de consommation dans lequel le roman s'engouffrait tête baissée. René Char disait à propos de la poésie : « *L'amour est son foyer, l'insoumission sa loi.* » Cet aphorisme pourrait être étendu à l'ensemble du théâtre et de la poésie de la fin du XIXe et du XXe siècle. Mais le roman conserve un avantage et peut-être une certaine forme de supériorité qu'il s'empresse de revendiquer. Comme l'indique Thomas Pavel, il y a une « *pensée du roman* ». En tant que genre, il serait conscient de ses virtualités et de ses potentialités. Sa valeur spéculative (nous offrir une réalité plus réelle ou plus attrayante que le quotidien grâce à un récit qui repose sur le principe de suspens) et sa valeur spéculaire (représenter les hommes dans leur être-au-monde particulier et donc intensifier l'identification avec le lecteur) accentueraient le plaisir des lecteurs, sans pour autant les ennuyer de considérations formelles et métaphysiques trop poussées.

Faut-il continuer de résister ou bien accepter le choix de la majorité devant ce qui serait plutôt une hégémonie démocratique ? Il est difficile de trouver des astuces pour rétablir un certain équilibre dans la République des Lettres, peut-être parce qu'on a tendance à prendre les conséquences de la suprématie romanesque pour ses causes : l'abandon progressif de l'étude de pièces de théâtre ou de poèmes dans le système éducatif est-il dû à une adaptation du système face aux exigences de la société moderne, ou bien est-il la cause de ce délaissement ? Est-il productif de résister à l'empire du roman alors que lui-même commence à s'essouffler pour laisser place au néant littéraire qui caractérise notre époque ? Même dans sa mort imminente, le roman a plus d'un tour dans sa poche. À cause d'une prétendue décadence de l'œuvre littéraire, à cause du supposé dépérissement des genres traditionnels face à une littérature commerciale et aliénante, à cause d'une société qui refuserait de lire pour consommer l'immédiateté, nous, partisans des Belles Lettres, en sommes venus à la défendre ! Voilà le dernier pouvoir du roman : le chantage. ✎

## D'Alexandre le Grand au coursier Uber

*Auparavant exercée depuis un centre d'où émanaient les ordres vers des périphéries, garantissant aux sujets du territoire des repères hiérarchiques identifiables, la domination impériale n'a actuellement ni queue, ni tête, ce qui ne signifie pas qu'elle n'a pas de logique propre.*

• FRANCIS HASELDEN •

L'érosion progressive des États-nations au profit des agents supranationaux de la finance et de l'économie, l'indépendance des anciennes colonies et les mutations des modes de production signalent, dès la seconde moitié du XXe siècle, que commence à naître le nouveau paradigme du pouvoir impérial. Afin de le comprendre, il convient avant tout de dresser le portrait de l'ancienne domination de type impérialiste. Dans le modèle impérialiste illustré par l'empire d'Alexandre le Grand, deux critères servaient à repérer le pouvoir : d'une part, la localisation d'un centre de décision ; d'autre part, le rapport hiérarchique à ce centre. Même dans les cas de sédition, et donc de rupture brutale avec l'autorité centrale, l'émeute, ou la révolte, ne pouvait être menée qu'à l'encontre du centre dans un mouvement d'autonomisation d'une périphérie cherchant elle-même à acquérir un statut central, c'est-à-dire décisionnaire. Cependant, ce modèle d'empire auquel nous pensons spontanément est dorénavant périmé. En effet, il faut reprendre à nouveaux frais l'examen de la notion d'empire, du fait que nous sommes entrés dans une ère inédite : celle de la domination acéphale, de l'échange généralisé et de la disparition quasi complète d'un contrôle des flux qui traversent de part et d'autre le globe. Exit donc le centre si précieux pour le maintien de l'empire d'Alexandre. À force de voir se multiplier les périphéries, le nouvel empire est devenu total et décentralisé. Centre nulle part, domination partout.

### L'empire nouveau, une absence de distance entre soi et l'ordre

La caractérisation du modèle acéphale s'établit sur deux niveaux : premièrement au niveau conceptuel (qu'est-ce qu'un pouvoir qui n'impose pas sa volonté mais qui nécessite que nous y participions tous ?), et deuxièmement au niveau matériel (quelles sont les mutations sociales, économiques et politiques qui ont pu engendrer un empire de ce type ?). Le basculement conceptuel du paradigme correspond au passage d'un pouvoir disciplinaire à une société de contrôle. Le premier pouvoir que nous qualifierons d'impérialiste se définissait grâce à un ensemble de binarités telles que l'intérieur et l'extérieur, le sujet souverain et le sujet obéissant, la répression et l'autorisation. Par exemple, le gouvernement exerce son pouvoir en émettant des lois auxquelles tous les citoyens doivent respect et obéissance. Si la loi est considérée comme injuste, s'ensuit alors l'expérience de l'hétérogénéité de soi et de la loi, expérience pouvant prendre la forme du sentiment d'injustice ou d'indignation, voire d'un désir de dissension ou de révolte. La société de contrôle, quant à elle, fonctionne grâce à un mécanisme de pouvoir plus subtil et délié : les limites séparant l'intérieur de l'extérieur s'estompent au profit d'une loi consubstantielle et non hétérogène à l'être agissant. Tel est l'empire nouveau : l'absence de distance entre soi et l'ordre. Louons dès lors le modèle républicain enfin achevé, car si l'ordre n'émane pas d'un chef illégalement au pouvoir mais plutôt de moi-même en tant que citoyen libre, alors l'ordre ne se vit jamais comme quelque chose d'extérieur à ma volonté. Prenons par exemple l'entreprise : alors même qu'elle ne me force pas à consommer ses biens, fabriquer ses produits, ou être à son service, je le fais quand même. Tout se passe comme si je pouvais ne pas le faire, bien qu'inévitablement je le fasse. Car quand l'entreprise agit, j'agis ; et quand j'agis, elle agit. Dans cette relation spéculaire de soi à l'ordre, ce qui disparaît, c'est d'une part la hiérarchie entre le sujet et l'extérieur (le sujet et l'entreprise, le sujet et le marché...) et d'autre part la différence ontologique entre les deux pôles : non seulement l'entreprise ne semble pas me dicter d'ordres, mais encore l'entreprise ne fait que se parler à elle-même, comme un homme face à un miroir, puisque le sujet se meut lui aussi selon la logique marchande.

Sur le plan matériel, l'impérialisme a subi le choc résultant des bouleversements de la seconde moitié du XXe siècle. L'avènement du nouveau paradigme s'explique de plusieurs manières : la décolonisation qui a vu le déclin de

la domination directe des anciens empires coloniaux, la participation active des gouvernements des pays du Sud au marché mondial, le désengagement des États face à la libéralisation des marchés, l'échec des grands sommets face au changement climatique et le passage du modèle de production fordiste au modèle post-fordiste. C'est sur ce dernier élément qu'il faut maintenant s'étendre, celui-ci reflétant la décentralisation du pouvoir impérial passant par l'abolition des frontières entre l'extérieur et l'intérieur. Le travail de F. Lordon dans *Capitalisme, désir et servitude* s'avère d'une grande aide pour analyser la coercition au travail. Selon le modèle libéral, le soi, le sujet pleinement conscient, est libre de maîtriser ses désirs, voire de les rediriger à son gré vers de nouveaux objets. En d'autres termes, il travaille comme il le souhaite ; il choisit d'enfourcher son vélo, sourire aux lèvres, et d'aller délivrer le plat libanais biologique aux enfants de classe moyenne. C'est une joie pour lui de le faire, car, soyons raisonnables, il ne descend pas travailler toute la journée dans la mine. Un réel basculement est effectué par le passage du modèle fordiste dans lequel le travail, souvent pénible, est souhaité en tant que moyen d'obtention des biens pour survivre ou maximaliser sa satisfaction, vers le modèle contemporain dans lequel le sujet aime son travail en tant que tel. Le travailleur est conduit à souhaiter le désir du maître, comme s'il s'agissait du sien. Qu'en est-il alors du sujet de l'empire ? S'il y a bien un élément qui rend compte de la subjectivité post-fordiste, c'est la solitude. Le post-fordisme se caractérise par la mise sous silence des relations hiérarchiques qui prenaient une dimension pleinement antagonique lors des grèves opposant le patronat aux salariés. Car qui est le maître du coursier ? Peut-on dire que le manager, le cadre, ou même le PDG d'une entreprise soit un maître, alors qu'il ne possède pas les moyens de production ? La franche coupure entre le prolétariat et la bourgeoisie, si nette au XIXe siècle, est devenue floue à la suite de l'individualisation des tâches et de la responsabilisation à outrance de l'employé, qu'il soit salarié ou auto-entrepreneur.

### La tâche aujourd'hui n'est-elle pas d'échapper à la décentralisation ?

Une telle sujétion du soi au capitalisme global, dans tous les recoins de l'intimité, est majestueusement représentée dans la célèbre statue grecque du Groupe du Laocoon. Y figurent le prêtre troyen Laocoon et ses deux fils attaqués par des serpents qui les enlacent et immobilisent tout leur corps. Deux détails de la statue serviront à notre interprétation du sujet pris dans l'étreinte mortelle du mode de production décentralisé. D'une part, selon une croyance populaire, la statue aurait été sculptée dans un seul bloc de marbre. Toutes les figures, certes formellement distinctes, seraient alors unies au sein d'une seule matière. D'autre part, un sentiment d'inquiétante étrangeté naît à la vue de la curieuse ressemblance entre la masse corporelle des reptiles et la musculature humaine. N'est-ce pas là le signe de la domination sans centre, c'est-à-dire d'un sujet qui se domine lui-même, ayant délaissé les couples binaires de l'intérieur et de l'extérieur, de l'obéissance et de l'ordre ? Étrange qu'une statue antique contienne *in nuce* la tragédie du coursier contemporain. Mais, du même coup, chose heureuse que la figuration de la domination charrie avec elle l'éventuelle solution. La tâche aujourd'hui n'est-elle pas d'échapper à la décentralisation de la domination en opérant une grande coupe diagonale dans le réel, en faisant l'intransigent partage entre ceux qui n'ont pas de parts et ceux qui disposent de toutes les parts ? Dorénavant, la nécessité est de reconstruire des centres de lutte au sein d'un empire sans tête, d'abord en posant l'hétérogénéité du désir du maître et du nôtre, et ensuite en récupérant l'ancienne fonction décisionnaire du centre afin d'exercer de réelles sanctions à l'égard des agents supranationaux responsables de la destruction du climat et du droit, la question demeurant ouverte de savoir si le retour à cette fonction va de pair avec l'affirmation de l'ancienne centralité de l'État-nation. ✎

## Sociétalisme, liberté et idéalisme dogmatique

*Notre siècle est marqué par de nouvelles mutations politiques : post-matérialisme, luttes sociétales et identitaires, multiculturalisme, etc. Il s'agit ici de mettre en cause les fondements théoriques de ces luttes, afin de montrer que, dans la pratique, elles ne peuvent être justifiées.*

• ARCHAD JAHANGIR ET ARNAUD MIRANDA •

Ces dix dernières années, probablement en raison de la diffusion d'internet et des réseaux sociaux, nous faisons l'expérience d'une transformation de la lutte sociale, ou du moins d'une intensification d'une de ses formes préexistantes. Nous remarquons la place médiatique de plus en plus importante donnée à la question des droits des minorités. Or, nous pouvons constater que cette évolution va de pair avec un détournement de la question sociale. Ainsi, les mouvements de gauche contemporains troquent leur socialisme matérialiste fondateur au profit d'un sociétalisme post-matérialiste. Cependant, au-delà des débats concernant la possibilité d'une intersectionnalité de ces deux luttes, nous pensons qu'il convient de questionner le sujet en ses bases. Quelle est la nature du sociétalisme ? Sur quel principe philosophique se fonde-t-il ? Le détournement de la question sociale au profit de ces nouvelles luttes peut-il trouver une justification ?

### Le sociétalisme est un idéalisme

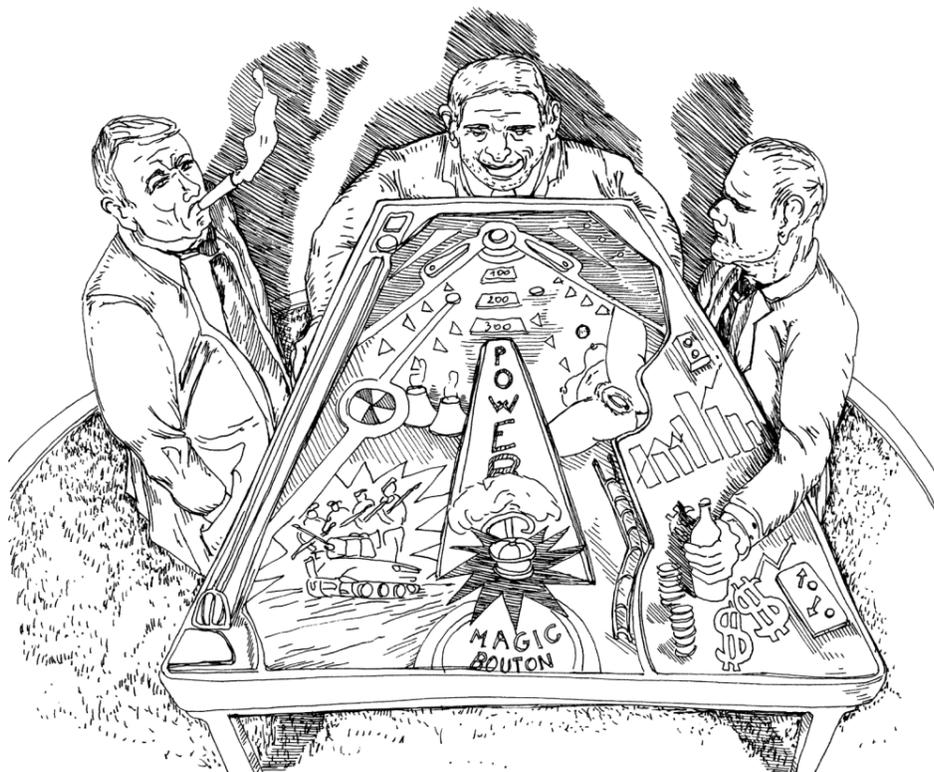
Premièrement, il nous faut comprendre ce qui différencie le sociétalisme du socialisme au sens strict. Le socialisme, qui caractérise la plupart des mouvements de gauche avant mai 68, se fonde sur un matérialisme, considéré ici comme le paradigme d'analyse de la société en termes de conditions socio-économiques. À l'opposé, l'idéalisme de la gauche post-68 se focalise sur une vision de la société en termes de communautés, et notamment de minorités. Contrairement aux catégories matérialistes qui peuvent être observées empiriquement, ces communautés n'ont pas de réalité matérielle en tant que classe sociale. Ainsi, il semble qu'il y ait une plus grande convergence d'intérêts matériels entre un prolétaire homosexuel et un prolétaire hétérosexuel, qu'entre ce même prolétaire homosexuel et un homosexuel appartenant à la classe dominante. Ces catégories sont donc idéelles en ce qu'elles regroupent des individus de conditions profondément différentes. Ainsi, une lutte sociale strictement organisée en fonction de ces catégories ne paraît pas envisageable, sachant que les individus en question n'auront pas les mêmes intérêts socio-économiques. De ce fait, nous voyons que le sociétalisme ne peut être fondé sur un matérialisme. Nous l'avons dit, ce post-matérialisme relève clairement de l'idéalisme social. Cependant, nous ne pouvons disqualifier le sociétalisme sous prétexte qu'il est un idéalisme. Il nous faut donc analyser la question plus en profondeur. Sur quels fondements idéalistes repose le discours sociétaliste ?

Il nous faut donc trouver le fondement du sociétalisme comme principe d'action politique. Premièrement, nous pourrions imaginer que le sociétalisme puisse trouver sa justification dans les conséquences positives qu'il engendrerait. Autrement dit, nous pourrions juger de la pertinence de ce principe d'action politique en fonction du bénéfice social qu'il produit. Ainsi,

le sociétalisme pourrait être valable d'un point de vue conséquentialiste. Mais cette position ne semble pas satisfaisante, et cela pour deux raisons. Tout d'abord, le vocabulaire associé au sociétalisme ne rentre pas dans une optique conséquentialiste. Ses défenseurs ne revendiquent pas avant tout une amélioration de la vie commune mais la reconnaissance de droits, et donc d'une valeur morale *a priori*. Mais surtout, nous pouvons mettre en doute le raisonnement conséquentialiste lui-même. Pour pouvoir juger de la valeur des conséquences d'un principe politique, il nous faut un critère d'évaluation. Or celui-ci doit nécessairement être déterminé pré-

l'opposition rencontrée lors du projet de la loi sur le mariage pour tous.

Si le sociétalisme ne peut être justifié ni par ses conséquences, ni par une rhétorique du bon sens, son fondement doit être trouvé *a priori*. Dès lors, nous pouvons envisager deux formes de justification morale *a priori* : transcendante et immanente. Dans le cas d'une fondation transcendante, la morale est donnée par une entité supérieure dont on peut irrationnellement tirer des commandements. En ce qui concerne une perspective immanente, la morale est justifiée par des principes déterminés subjectivement. Dans cette



alablement à l'analyse des conséquences. L'optique conséquentialiste ne fait donc que reporter la question du fondement du sociétalisme à ce critère en question. Le conséquentialisme en lui-même ne peut donc pas servir de justification.

Deuxièmement, on pourrait penser qu'il n'est pas absurde que le sociétalisme puisse être justifié par le bon sens : le principe visant à accorder des droits à des communautés idéelles relèverait de l'évidence. Néanmoins, il nous semble que cette notion d'évidence n'a de sens que si elle est comprise à un niveau culturel. Ce qui est du bon sens en un lieu et un temps ne l'est pas forcément dans des circonstances différentes. Par exemple, en suivant les lois du bon sens de l'époque, il était totalement moral de condamner à mort un homosexuel au XIV<sup>e</sup> siècle. Ou encore, en Ouganda, il apparaît tout à fait légitime d'enfermer un individu pour pédérastie. Si l'on fonde le sociétalisme sur le principe du bon sens, il faut alors accepter la moralité des deux exemples précédents sous prétexte de leur particularité culturelle. Nous pouvons supposer que les défenseurs du sociétalisme n'accepteraient pas un tel relativisme. Mais aussi, nous pouvons nous demander à quel point certains droits de minorité relèvent du bon sens aujourd'hui en France, étant donné

seconde optique, nous devrions fonder le sociétalisme sur des postulats individuels. Cela semble tout à fait absurde qu'un principe d'action politique puisse être justifié de la sorte. Ainsi, il semblerait que l'option transcendante soit la seule valable. Dans ce cas-là, nous pourrions dire que le sociétalisme découlerait d'un idéal supérieur, autrement dit de l'idée de Bien. Dès lors, le sociétalisme serait un simple dogmatisme théologique. Comment alors distinguer un militant des droits LGBT d'un djihadiste takfiriste ?

Une seule issue semble possible. Elle résiderait dans une conciliation de l'immanence avec l'universalité. Nous pourrions alors envisager un fondement transcendantal au sociétalisme. Autrement dit, sa condition de possibilité pourrait être rationnellement déduite par tout individu sous la forme d'un principe moral. Seulement, il paraît improbable que nous puissions déduire universellement des principes de droit aussi spécifiques que le droit des homosexuels à se marier. Il faut donc envisager le principe général qui sous-tend l'intégralité des revendications sociétales. Il nous semble que ce principe corresponde nécessairement à la possibilité pour chaque individu de bénéficier d'une reconnaissance juridique de sa spécificité et de la permissivité des pratiques qui en

découlent. Il apparaît que ce principe peut se traduire par le concept de liberté.

### Sociétalisme et liberté, le piège de la modernité

Le dénominateur de toutes les luttes sociétales serait alors la liberté, qui semble être un concept équivoque. Quelle est donc la liberté correspondant au concept dont nous parlons ? Il nous paraît qu'elle est prise en un sens hérité de la modernité et plus particulièrement des Lumières lockéo-voltairiennes. La liberté n'est pas alors conçue à un niveau spirituel mais avant tout dans son aspect juridico-légal : elle est une permissivité. Ainsi, elle doit nécessairement s'exprimer à travers le droit, et plus particulièrement le droit individuel. Nous avons donc affaire à une liberté de l'individu-atome, qui n'est d'ailleurs pas étrangère aux principes mêmes du libéralisme économique.

Néanmoins, cette conception nous semble problématique en ce qu'elle institue une dynamique antipolitique, et ce à deux niveaux. Premièrement, cette liberté-permissivité contredit la cohérence de toute communauté politique. Si chaque individu se conçoit uniquement comme un atome indépendant, l'idée même de communauté est abrogée. Mais aussi, cette vision de la liberté institue une dynamique contraire au concept d'État. De fait, celui-ci ne se réduirait qu'à un rôle d'enregistrement juridique de droits individuels. Autrement dit, cela irait dans le sens d'une dépossession de l'État de son rôle proprement politique : assurer la stabilité et la cohérence de la société qui l'a institué. Or, rappelons que nous cherchons un fondement au sociétalisme, c'est-à-dire un principe d'action politique. N'est-il pas alors totalement paradoxal d'instituer un mouvement politique sur une base antipolitique ?

Au-delà de cette contradiction, nous pouvons nous demander si une telle définition de la liberté est souhaitable. Il nous semble qu'elle se base intrinsèquement sur une logique d'hétéronomie. Expliquons-nous. Bien qu'elle concerne des droits individuels, la liberté prise en ce sens repose sur un principe de reconnaissance extérieure. En effet, pour qu'il y ait effectivement liberté, il semble être nécessaire qu'une autorité juridique la déclare. Ainsi basée sur une hétéronomie, nous pouvons nous demander si cette liberté fondatrice des principes sociétalistes n'est pas simplement une illusion. En effet, la liberté n'est-elle pas avant tout une autonomie de la volonté ? Le principe même de ce concept n'est-il pas de pouvoir fixer ses propres lois indépendamment d'une reconnaissance extérieure ? Dès lors, une liberté au sens rousseauiste serait envisageable dans la mesure où elle ne s'inscrit pas dans une dynamique antipolitique, mais se pose comme condition même de la cohésion sociale. ✎

## Conquête de soi, empire du droit

« Plus d'un, comme moi sans doute, écrivent pour n'avoir plus de visage. Ne me demandez pas qui je suis et ne me dites pas de rester le même : c'est une morale d'état civil. » Foucault, *Archéologie du savoir*.

• MÉLANIE LAFORESTRIE •

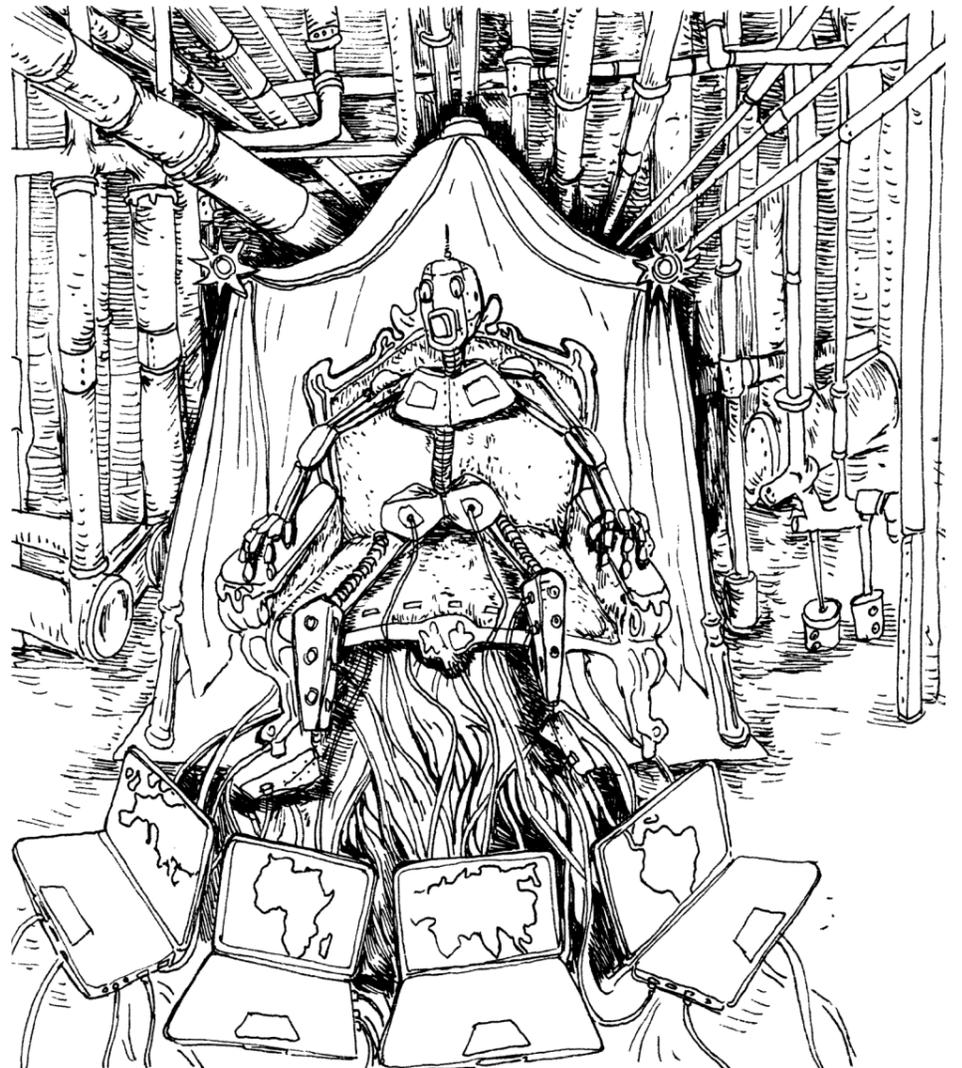
Depuis quelques décennies, les revendications sociales ont changé de nature. De plus en plus de minorités (de genre, sexuelles, de race) revendiquent une reconnaissance de leur statut par le droit. La particularité de ces mouvements tient moins dans la disparité de leurs revendications que dans le fait que cette discrimination soit devenue subjective. Les inégalités rendues visibles par ces groupes sociaux ne sont plus équivalentes à des droits inégaux (comme pour la condition des noirs aux États-Unis), mais sont de l'ordre de l'infra-subjectif, c'est-à-dire de la discrimination inconsciente (les femmes sont moins payées car sont considérées comme moins performantes). Cette reformulation fait surgir deux nouveaux processus : le premier est une subjectivation progressive des formes d'aliénation dénoncées, le second est la formation majoritairement identitaire des revendications.

L'un des arguments phares des opposants hyper-conservateurs est de dénoncer dans les mouvements sociaux un manque d'homogénéité. Ils insistent sur les conditions économiques et sociales dans la formation des inégalités. Les discriminations seraient la conséquence de situations économiques, ce qui suggérerait que les homosexuels, par exemple, ne formeraient pas un groupe uniforme : un homosexuel prolétaire serait plus proche d'un autre prolétaire que d'un homosexuel ingénieur. Avec cet argument, ils omettent tout un pan de la théorisation féministe matérialiste qui a vu le jour après 1968 (M. Wittig ou J. Butler par exemple), et qui n'ont cessé de pointer l'absence d'homogénéité de ces mouvements. D'autre part, ils oublient que de nombreuses revendications d'avant 1968 étaient de l'ordre de l'idée et démontraient déjà un manque d'homogénéité. La loi Veil sur l'avortement est paradigmatique : elle suppose un groupe homogène, les femmes, pour édicter une loi relative à un droit pour toutes les femmes. Pourtant, dans les faits, une femme prolétaire n'est pas dans les mêmes conditions sociales qu'une femme de classe supérieure : si l'on avait signalé le manque d'homogénéité d'un groupe pour des conditions matérielles à cette époque, la loi n'aurait pas été adoptée. L'homogénéité du groupe était alors perçue non pas de manière matérialiste, mais par essentialisation de la catégorie de femme. L'inflexion des mouvements sociaux n'est donc pas liée à l'opposition entre matérialisme et idéa-

lisme, contradiction superficielle, supposant un groupe homogène de nature, qui depuis longtemps n'existe plus. À l'inverse, le groupe se constitue autour d'une similitude des contraintes dénoncées : une revendication politique existe par la force de la contrainte que ses membres subissent. Ce critère rend perméables les formations politiques, qui se modulent à mesure qu'apparaissent de nouvelles contraintes. De la lutte des classes, qui suppose un déterminisme matérialiste, jusqu'aux communautés LGBT qui protestent contre une hétérosexualité normative présente dans la dénomination du droit, chaque groupe invoque une contrainte contraire à son autonomie.

Si l'on s'attache à cerner les contraintes signalées, on peut distinguer ce qui est de l'ordre de l'objet de la contrainte de ce qui relève de sa modalité. Mouvants, multiples, imprévisibles, tant d'adjectifs caractérisent la diversité de l'objet de la contrainte lorsqu'elle est désignée : il est difficile de déterminer une quelconque rupture. À l'inverse, la modalité des contraintes dénoncées rentre de plus en plus dans la sphère purement sociale, voire infra-subjective. Certaines contraintes s'extrait de l'ordre de la régulation étatique. Si l'on compare la loi Veil de 1975 à la politique de quotas pour l'égalité des revenus entre les femmes et les hommes, le constat est dur. La loi Veil s'attache à réguler un droit encore injuste, tandis que la loi des quotas soulève des inégalités provoquées par des dispositions subjectives. La première met en avant une inégalité de l'ordre de l'objectivité ou liberté de droit, et applique une liberté formelle, c'est-à-dire la création d'un espace sans contraintes externes pour l'autonomie de l'individu, permettant à tous d'avoir les mêmes droits. La seconde suppose une inégalité ayant trait à des relations inter-individuelles : une femme, considérée comme moins performante, sera moins payée. La politique des quotas prend en compte le caractère subjectif et social des inégalités et non plus seulement l'idée d'un droit identique pour tous : dans le droit, les femmes sont égales aux hommes : elles ont le même accès au travail, à la formation, à la connaissance, etc. Dans ce cas, la loi favorise donc un groupe au nom d'une plus grande liberté et rompt avec sa neutralité.

Cette contradiction disparaît si l'on conçoit que la pseudo-neutralité du citoyen, sans critère distinctif devant le droit, est la consé-



quence d'une neutralité plus importante, qui touche au concept même de liberté. L'État rend le citoyen neutre dans le but de conserver une neutralité sur la substance d'une liberté, qui serait dans le cas contraire désignée, précise, injonctive ; le droit ne reconnaît aucune désignation précise de la liberté, au profit d'une liberté purement formelle, qui est de l'ordre de la non-contrainte. Distinguer le bon du mauvais comportement social chez le citoyen reviendrait à remettre en question son autonomie. Le droit étatique est alors déterminé par deux principes : celui de non-contrainte, et celui d'autonomie du citoyen, qui permet l'extension progressive du droit.

Les groupes à tendance identitaire, exprimant un *continuum*, rendent visible le côté insidieux de toute acquisition de nouveaux droits. Chaque revendication politique repose en effet sur la désignation d'une contrainte qui remet en question un attribut nécessaire à l'individu. Selon sa situation, l'individu énonce un critère nécessaire, presque naturel, pour fonder son autonomie. Si l'on compare, par exemple, les revendications au sujet des minorités sexuelles aux problèmes des SDF, on voit comment la société traite différemment les deux problèmes. Dans le premier cas, la sexualité constitue un critère nécessaire pour la fondation de l'individu. Ainsi, aujourd'hui, il est mal vu de dire à une

lesbienne : deviens hétérosexuelle ! Dans le cas des SDF, l'absence de travail est encore perçue comme une contingence, elle découle de mauvais choix, d'une volonté faible, en bref d'une autonomie dégradée. Ainsi, une revendication réclame une validité lorsqu'elle parvient à justifier la contrainte par nécessité identitaire. La nouvelle teneur des revendications sociales prend tout son sens : en ayant conscience de ces nouvelles inégalités, ces groupes sont poussés de manière discursive à se constituer une identité pour pouvoir se réclamer de la nécessité, et donc être possiblement reconnus par le droit. Non seulement le pouvoir produit les normes et l'identité, mais il est aussi producteur du concept d'identité : c'est à sa source que se trouvent l'ensemble des considérations sur soi, pour soi, et tous les paradigmes volontaristes ou de l'autonomie.

Les revendications sociales des minorités, si elles sont justifiées, sont par là même au cœur du pouvoir, et c'est pourquoi, parfois, elles nous dérangent. Elles font apparaître le fondement de toute formation du pouvoir étatique, et surtout du droit, c'est-à-dire la caractérisation de soi par l'identité, individuelle ou de groupe. Le concept d'identité est devenu le foyer du pouvoir, et c'est peut-être pour cela que toutes les théories du constructivisme ont tenté de détruire l'identité, qui toujours revient au galop.

## The Demise of Empires

• DAVID FUTSCHER •

The 20th century was marked by three wars: the Great War, World War II, the Cold War. From 1989 to 2001 there was a brief respite, a strategic pause, maybe? Democracy was spreading, Capitalism had won, perhaps History had ended. Then came 9/11, a rude wake-up call, a signal of a major event in the international order with all sort of consequences. Even today, more than fifteen years after 9/11, with the threats to liberal democracy even more apparent, many still have to acknowledge that History did not end. The West and liberal democracy are today faced with problems arising from globalisation in a territorially defined World Order and their inability to solve them: the spread of the international islamic guerrilla warfare, the problem posed by international finance and the mobility of capital, the technological revolution that has changed the

labour market. We are rediscovering Politics and unfortunately our generation will be marked by insecurity. Russia and China are reasserting their power and role in the international arena. New players are increasingly important, such as India, the biggest democracy in the world and a nuclear power. On the other hand, historical hegemony and global powers are in the decline, most notably European ones. Furthermore, some states have also become emboldened regional players such as Iran in the Middle East. In short, the liberal international order that has been in place since the end of the Cold War is more and more questioned. And we can wonder if it will remain in force, at least as we know it. Looking back, one can interpret the 20th century as a contest for global power projection. After a century of conflict, the period from 1989 to 2001 was a much welcomed calm, but a fleeting calm nonetheless. 9/11 was not a singular event. It signalled major change. A new world order may be afoot. Europe, the old continent, is badly managing its

decline. The superiority of democracy and its inevitable spread narrative is challenged by China's authoritarian capitalist model of development and government. But not only and most importantly it is also being challenged from within, from the incapacity to find solutions to the problems that globalisation brings to the daily lives of the globe's wealthiest societies. The USA remains the most powerful country in the world, militarily and economically. However it is increasingly challenged. And as the USA seemingly retreats from its position of guarantor of the international order, others step up to fill the vacuum thus spawned: Russia in the Mediterranean and Middle East, China in Asia. As we navigate these changes, competition for hegemony will increase, with the insecurity it entails. Globalisation has made the world smaller. The genie is out to the bottle, there is no going back and we must deal with it.

Retrouvez l'article intégral sur [www.lagazelle.net](http://www.lagazelle.net)



## La mécanique du pouvoir

• BASILE JEANNET •

Le pouvoir est celui des autres, il est partout, nulle part, réduit à l'impuissance constatée de nos gouvernants, leur pouvoir confisqué par des forces obscures. De la difficulté immense à établir les relations de pouvoir, le débat politique occulte la question et en fait l'objet des fantasmes politiques. Chacun détermine le détenteur réel du pouvoir selon le corpus idéologique auquel il souscrit : ainsi les marxistes le voient dans les rapports de production économique, ainsi les souverainistes le voient-ils à Bruxelles.

Les États modernes se justifient par leur capacité à situer le pouvoir politique, c'est-à-dire de régir un monde public, notamment par la contrainte, en un lieu précis : celui des institutions politiques. De plus, les sociétés démocratiques se légitiment par leur capacité à soumettre le fonctionnement et les orientations de ce pouvoir au peuple. On souligne habituellement le caractère monopolistique du pouvoir étatique : il relève d'une conception dans laquelle le pouvoir, pour être réel, ne peut être partagé, car à partir du moment où deux entités ont un pouvoir similaire sur un même objet, l'une peut décider à la place de l'autre. L'État cherche donc à annihiler les formes concurrentes de pouvoir pour le rendre effectif. Sous le règne de Louis XIV, la part des négociations entre les différents acteurs et l'État diminue ; l'État draine le pouvoir des autres entités politiques pour qu'il ne puisse émaner que d'une seule

source, être identifié comme tel, et être effectif. Identification, monopole, effectivité du pouvoir étatique s'impliquent mutuellement. Nombre de pouvoirs sont donc situés en l'endroit de l'État ; ils sont ensuite organisés selon une logique mécaniste. Par le développement de l'État de droit, l'État établit un protocole où les pouvoirs sont clairement répartis, hiérarchisés, non partagés.

Les sociétés démocratiques reposent sur ce mécanisme d'identification et d'organisation interne tout en le prolongeant. C'est parce que le pouvoir est ici, et pas ailleurs, qu'on peut le contrôler et en choisir les agents. Cette logique implicite au pouvoir étatique à vouloir exercer un pouvoir prédéterminé entre en contradiction avec la réalité diffuse des rapports de pouvoir. Le pouvoir ne peut se résumer à une possession, et nous semble impossible à cartographier.

L'analyse marxiste a marqué une rupture en remettant en cause ce pouvoir prétendu des États. Elle affirme que la nature du pouvoir est dissimulée, désincarnée. Le pouvoir se lit alors dans les forces économiques, premières, sous-tendant, conduisant toutes les autres. Vient cependant un moment où la capacité explicative du marxisme devient mystificatrice. Faire du déterminant économique la source unique du pouvoir construit alors une vérité nouvelle, un nouveau lieu duquel le pouvoir se comprend. C'est ici

## L'Occident s'oxyde

*L'Occident se perçoit comme une omnipotence, comme une toute-puissance culturelle. Désormais objet d'étude scientifique, la place idéale de la civilisation occidentale semble pourtant s'altérer.*

• SINA SOBOOTI IRAN •

En 1952, le monde est encore dominé par des puissances occidentales : la guerre froide, toute l'hégémonie culturelle de l'Europe en témoignent. Pourtant, l'anthropologue et ethnologue Claude Lévi-Strauss ose, devant l'UNESCO, remettre en question cette domination. Le texte « Place de la civilisation occidentale », tiré de sa conférence *Race et histoire*, paraît de prime abord pessimiste. C'est la place de la civilisation occidentale dans le déroulement historique qui est mise à l'étude. Par-delà la terre du soleil couchant, l'Occident se perçoit comme un empire, une puissance absolue, sans limites. C'est autrui, à la fois le même et l'autre, qui permet de maintenir sa suprématie, parce qu'il accepte d'obéir. « Il est extrêmement difficile à l'ethnologue d'apporter une juste estimation d'un phénomène comme l'universalisation de la civilisation occidentale », affirme Lévi-Strauss. L'Occident domine, c'est un fait ; mais on perçoit d'emblée l'embaras de l'ethnologue. Comment étudier scientifiquement un phénomène qui se réalise ?

L'ethnologie contemporaine recèle une critique de l'idée totalisante de culture, qui n'est, selon elle, pas tant un processus qu'un état, l'être humain ne pouvant exister qu'à travers une culture, c'est-à-dire un ensemble de règles collectives. Peut-on dire d'une culture qu'elle est supérieure à une autre ? Les différentes cultures résolvent à leur

manière tous les problèmes de la vie : aucune ne peut être *a priori* tenue pour supérieure.

Néanmoins, Lévi-Strauss soutient : « Il est de fait que, depuis un siècle et demi, la civilisation occidentale tend, soit en totalité, soit par certains de ses éléments clefs comme l'industrialisation, à se répandre dans le monde. » En théorie, le relativisme culturel insiste sur la différence de culture et de valeurs, et combat la tendance à juger les autres systèmes sociaux en fonction du nôtre. Il refuse toute valeur universelle. En pratique, l'occidentalisation est un conformisme, à savoir une obéissance par alignement sur le modèle de la civilisation occidentale. Cette subordination est conditionnée par un acte de reconnaissance de cette autorité culturelle : « Si ce n'est pas le consentement qui fonde la supériorité occidentale, n'est-ce pas alors cette plus grande énergie dont elle dispose et qui lui a précisément permis de forcer le consentement ? » Par consentement, on entend l'acte ponctuel par lequel autrui accepte librement un système de dépendance. Au point que, paradoxalement, l'emploi du mot « Occident » suggère une distanciation avec le reste du monde : « Ce que les pays « insuffisamment développés » reprochent aux autres dans les assemblées internationales n'est pas de les occiden-

taliser, mais de ne pas leur donner assez vite les moyens de s'occidentaliser. [...] cette adhésion au genre de vie occidental [...] résulte moins d'une décision libre que d'une absence de choix. »

L'épistémologie pose le problème de la démarcation. On dit qu'une connaissance est scientifique lorsqu'on peut la contrôler par les faits. Le caractère distinctif d'une théorie scientifique est sa falsifiabilité, c'est-à-dire la possibilité de voir l'expérimentation la démentir. Pour réaliser une expérience, on ne peut pas en faire partie. Or, Claude Lévi-Strauss y participe en 1952. C'est le danger de la partialité : il est à la fois juge et partie. Dès lors, comment étudier un phénomène sans repère dans le passé et sans précision dans le futur ? Peut-il y avoir une science de l'actuel ? Dans ces conditions, la question est de déterminer comment avoir une démarche scientifique alors que l'on étudie un événement qui a actuellement lieu. Que peut faire l'ethnologue face à un phénomène sans précédent, dont on ignore la profondeur et la fin ? L'ethnologie tend à constituer une théorie explicative et globale des sociétés qu'elle étudie, avec beaucoup de recul. On ne peut donc pas être ethnologue des temps présents.

La « civilisation » renvoie à un jugement de valeur, une hiérarchie des cultures. Opposée à la barbarie et à la sauvagerie, elle désigne une société jugée supérieure d'un point de vue intellectuel, moral et social. L'anthropologie

structurale de Lévi-Strauss assure l'idée selon laquelle la civilisation (éloignement de l'état de nature), ne se confond pas avec le progrès : « L'humanité en progrès ne ressemble guère à un personnage gravissant un escalier, ajoutant par chacun de ses mouvements une marche nouvelle à toutes celles dont la conquête lui est acquise. » Ensembles cohérents de règles, de savoirs et de croyances, les civilisations ne sauraient être hiérarchisées dans une échelle de progrès. Selon Lévi-Strauss, l'Occident n'a pas été désiré. Il est impérialiste et destructeur. Il détruit des codes et crée du désordre. Il domine par la ruine, la guerre, la mort. N'a-t-elle pas produit, notamment pendant la Seconde Guerre mondiale, les actes de barbarie les plus graves ? Dans la mesure où la rupture entre nature et culture donne lieu à l'épanouissement de formes multiples de civilisations, les cultures dites primitives ne sont pas, en dépit de ce que suggère ce mot, en retard par rapport à la civilisation occidentale, mais différentes. L'ethnocentrisme amène à faire de sa propre culture une norme absolue pour juger les autres. Il peut conduire au relativisme. Cette attitude n'est pas sans danger, puisqu'elle revient à accepter des coutumes qui vont à l'encontre des personnes. Dès qu'il y a confrontation entre des peuples, la tendance spontanée n'est pas de comprendre l'autre, mais de s'en défier. Lévi-Strauss montre que les hommes ont cette disposition quelle que soit leur culture. L'ethnocentrisme se maintient sans que les hommes en aient conscience. ✎

le rapport du scientifique à l'objet nouveau qu'il crée en le décrivant qui est problématique. Décrire le monde politique relève d'une double difficulté. Tout d'abord, le scientifique, quel que soit son domaine d'étude, décrit le monde, en donne des éléments de compréhension, mais le lit toujours d'une certaine manière, conditionnée par l'auteur et le paradigme scientifique dans lequel il s'insère. L'objet scientifique cumule alors en son sein sa description et l'aspect sous lequel il a été envisagé, aspect par lequel il est scientifiquement utile. Ce ou ces biais collectifs conduisent à un « surplus » significatif. La science est donc toujours double : à la fois descriptive et normative, à la fois simple compte-rendu du monde et créatrice d'un sens.

La difficulté est augmentée pour le cas des sciences politiques, sociales et juridiques, car le sens dont elles sont porteuses acquiert une réalité du fait de son énonciation. Ce qu'elles décrivent, elles le forgent simultanément. La sociologie, par exemple, modifie la perception de l'ensemble social par les individus : elle façonne dans un sens le « pouvoir social » que Tocqueville a identifié.

### La souveraineté est défaillante par essence

Le droit atteint le paroxysme d'un tel rapport : l'organisation interne du pouvoir lui donne à la fois son cadre d'exercice et son cadre de compréhension. Le désir de clarté, de logique des États ne manque pas d'être confus une fois qu'apparaît la nature ainsi ambivalente du droit, à la fois créateur d'une réalité et son lecteur exclusif. Les notions développées par le droit, en premier lieu la souveraineté, mais aussi les principes de pouvoir exécutif, législatif et judiciaire ou encore de citoyenneté sont autant de créations juridiques, qui se targuent d'une réalité et d'une effectivité, mais dans la seule considération juridique du monde, sinon quoi ces concepts deviennent comme défaillants. Le pouvoir n'est alors qu'illusoire par rapport à la définition institutionnalisée où l'on a enfermé sa compréhension.

La souveraineté est donc déficiente par essence, parce qu'elle est une compréhension à la fois idéalisée et juridique de la réalité. La critique de l'exil du pouvoir des populistes souligne ainsi le biais étatique et juridique par lequel ils envisagent les rapports de pouvoir. Elle

souligne aussi qu'une telle lecture institutionnelle du pouvoir participe, par son impuissance à décrire la réalité, à la perte de confiance, au désaveu des peuples actuel pour les « oligarchies dirigeantes ».

Nous avons signalé le caractère diffus, partagé, informel du pouvoir. Il nous faut désormais dégager des pistes en vue d'un dépassement d'une conception mécaniste des rapports de pouvoir étatiques, pour rendre visibles ces autres pouvoirs résultant d'une dynamique d'ensemble. Les États doivent mettre en place des moyens de montrer l'impossibilité de leur toute-puissance, la réalité de leur puissance partielle. Les négociations interétatiques, mais aussi diplomatiques et environnementales, doivent, autant que faire se peut, être rendues publiques. Nous devrions envisager la possibilité d'une fin du « secret d'État », ne pas s'en remettre au statu quo de la sécurité et maintenir une zone extra-démocratique et un non-lieu scientifique quant à ce qu'il s'y passe. Conjointement à la possibilité de lire le pouvoir politique autrement que par le prisme juridico-institutionnel, nous devons penser des formes innovantes d'organisation des pouvoirs et contre-pouvoirs. Les pressions informelles, du type des lobbies, expriment des intérêts forts. Elles aboutissent dans l'ombre, là où se créent les fantasmes de chacun, là où se perd le lieu du pouvoir. Leur diminution fluidifierait la compréhension que les citoyens ont des rapports de pouvoir tout en permettant qu'ils soient soumis à un contrôle. Mais que faire de ces pressions et intérêts extradémocratiques ? Il y a un besoin complexe d'une représentation et d'une discussion autre dans le champ politique. Apparaît une définition trop étriquée du politique, dans laquelle les citoyens sont les seuls officiellement représentés et légitimes dans un ensemble de rapports d'autant plus complexes qu'ils sont pour partie informels et dont l'incapacité collective à les régir apparaît croissante. Pourquoi ne pas donner une voix, une réelle place aux industries et compagnies dans les assemblées politiques ? La politique se fait hors des champs dans lesquels on a décidé de l'encadrer. C'est à leur redéfinition que nous devons nous atteler. Nous estimons nécessaire une revalorisation de la négociation entre tous les corps du politique, dans des institutions dont les limites à la fois scientifiques et organisationnelles seraient mieux définies, et par là-même mieux saisies, par l'ensemble des personnes qui les font vivre.



## Eurasie, destinée manifeste à la russe

• ALEXANDRE DELANGLE •

« Qui gouverne l'Europe orientale contrôle le Heartland ; qui contrôle le Heartland règne sur l'Île Mondiale ; et qui règne sur l'Île Mondiale dirige le Monde. » *Halford J. Mackinder, 1919. Au cœur de l'une des plus grandes plaques continentales du monde règne la Steppe. Des forces inépuisables se sont formées et déchirées sur l'immensité de ses espaces, mais rien n'y a fait, les empereurs ont fini par disparaître. S'il est vrai que tout empire doit mourir, la Steppe, elle, est immortelle.*

Peu importe le triomphe de la mondialisation et du commerce maritime, le rêve de l'Île Mondiale n'est pas mort. Le virage eurasiatique pris par le gouvernement de Dmitri Medvedev en 2011, et affirmé en 2015 avec celui de Vladimir Poutine par la création de l'Union économique eurasiatique (réunissant Biélorussie, Russie, Kazakhstan, Kirghizistan et Arménie) a bien révélé la volonté de ressusciter le bloc continental qui provoquait autrefois les plus grandes craintes parmi les gouvernements britanniques et américains. Mais cet étendard eurasiatique, presque idéologique, ne doit pas faire oublier qu'il est également le fer de lance russe contre l'atlantisme anglo-saxon, l'affrontement entre ces deux dynamiques étant déjà visible en Ukraine.

En 1904, le géographe britannique Halford Mackinder fit paraître un article intitulé « Le pivot géographique de l'histoire », dans lequel, en plus de fonder la géopolitique comme champ d'études, il définissait son concept du Heartland, ce cœur terrestre qui, une fois unifié, finirait inéluctablement par affronter les îles périphériques. C'est donc par leur vision opposée de la puissance, qu'Anglo-saxons et Slaves auraient dû s'affronter lors des Guerres Mondiales, à la manière d'une Athènes, attachée à la mer et au commerce, conduite par l'ordre naturel à affronter Sparte, associée à l'austérité des terres continentales.

### Un troisième continent dont l'identité est fondée sur le sol

Ici, la définition de l'Eurasie la plus pertinente n'est pas géographique mais politique, soit une idée du XXe siècle, oubliée jusqu'à la guerre froide, qui englobait domination et influence continentales. Les premiers à penser cette Eurasie politique (les exilés russes des années 1920) imaginaient depuis l'Europe un « troisième continent », ni européen, ni asiatique, mais un mélange des mondes slave et turco-musulman, une « troisième voie » anti-capitaliste et anti-communiste dans une logique presque proto-fasciste.

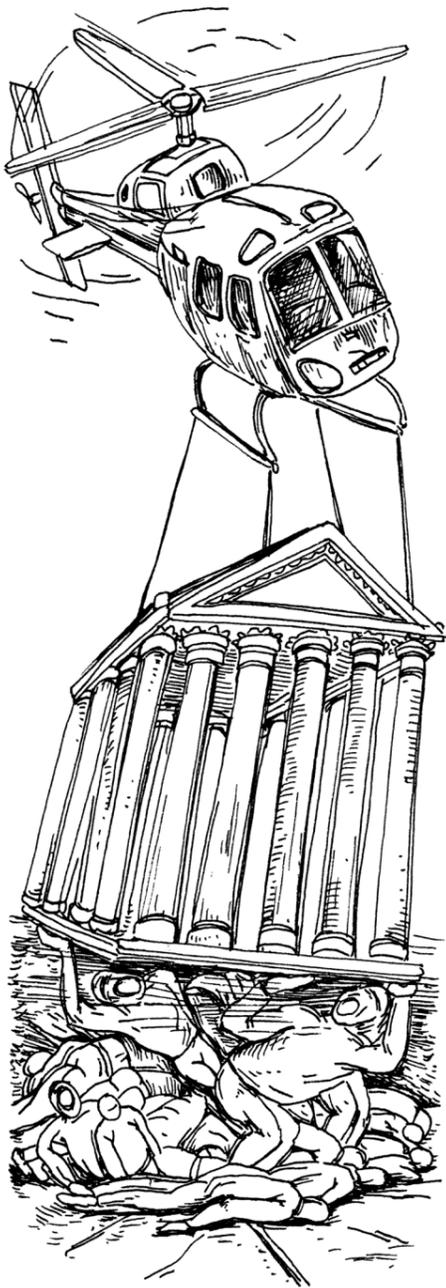
En 1943, Mackinder mettait ses idées à jour : il incombait aux États-Unis d'affronter le bloc continental russe grâce aux soutiens britannique et français. Impossible à vaincre par un assaut frontal, le cœur eurasiatique devait être contenu et divisé. C'est là que le diplomate américain George Kennan intervint, en 1947, avec sa fameuse logique du « containment » anti-soviétique. Durant la même décennie, l'Américain Nicholas Spykman prolongea la pensée de Mackinder en avertissant du danger qu'une masse eurasiatique unifiée, des côtes de l'Atlantique jusqu'à celles du Pacifique, pourrait représenter, soit une attaque des États-Unis sur deux fronts, depuis l'Europe et l'Asie. Il n'est ainsi pas anodin que le rapprochement sino-américain de la présidence

Nixon des années 1970 fut porté par le diplomate Henry Kissinger, lui-même fortement marqué par Mackinder et Spykman. Quant au pouvoir russe actuel, sa position fait écho avec les écrits d'un penseur ultra-orthodoxe, co-fondateur du parti national-bolchevique, très influent auprès des militaires et décideurs de son pays : Alexandre Douguine. Son ouvrage de 1997, *Fondations de la géopolitique*, s'inscrit dans un courant théorique selon lequel le peuple russe possède une vocation universelle par sa dynamique impériale-messianique ; privé de celle-ci, il serait condamné au suicide. Douguine est également connu pour avoir introduit en Russie les penseurs européens de droite radicale et extrême, comme Alain de Benoist ou encore Jean Thiriart. Pour lui, l'identité eurasiatique, avec la Russie en cœur ethnique, n'est pas fondée sur le sang mais sur le sol : c'est l'austérité de l'environnement, sa conquête à la manière d'une *frontier* russe, motivée par l'orthodoxie, qui forgea un peuple « porteur d'une civilisation unique ». C'est donc contre cette unité continentale que la thalassocratie marchande des États-Unis déploierait son atlantisme, alors que Douguine rêve d'un protectorat euro-russe et d'un retour aux valeurs les plus conservatrices.

Le plan de l'intellectuel est simple : reconstituer la sphère soviétique, s'allier avec le Japon, l'Inde, l'Iran et l'Allemagne pour lutter contre l'OTAN, contre les États-Unis et leur libéralisme dont l'empire n'a pas besoin. Un partage de l'environnement eurasiatique serait aussi à envisager : réintégrer la Finlande et l'Ukraine à la Russie, laisser l'Azerbaïdjan à l'Iran pour gagner ses faveurs et constituer une alliance avec le Sud-Ouest européen orthodoxe. Les idées de Douguine seraient ainsi un savant mélange entre la géopolitique de Mackinder et le *Choc des Civilisations* de Samuel Huntington. De nombreux observateurs se sont inquiétés de cette opposition des valeurs russo-occidentales et n'ont pas hésité à la rapprocher du *Liebensraum* de Friedrich Ratzel.

Or qu'en est-il aujourd'hui du rêve eurasiatique ? Bien que la Russie soit la première partenaire des États d'Asie centrale, il faut reconnaître que le projet connaît de sérieuses difficultés : économiques, à cause de la crise, de la chute du prix des hydrocarbures et des sanctions, mais aussi politiques. En effet, la Russie a eu du mal à convaincre ses alliés potentiels et seuls quatre États ont accepté cette offre, la Géorgie, l'Ukraine et la Moldavie ayant finalement préféré les appels européens. Initié par la Russie le 1er janvier 2012, « l'espace économique commun », soit la fin des douanes entre les États volontaires, a reçu un très mauvais accueil chez les Occidentaux, comme en témoignait la secrétaire d'État Hillary Clinton en décembre 2012, pour le sommet de l'OSCE : « On assiste à une tentative de resoviétiser la région. Cela ne s'appellera pas comme cela, cela s'appellera Union douanière, cela s'appellera Union eurasiatique... Ne nous y trompons pas. Nous savons quel est le but et nous essayons de trouver les moyens de le freiner ou de l'empêcher. »

Mackinder s'était-il trompé ? Il n'avait pas réussi à prévoir les alliances des guerres mondiales mais a connu un grand succès auprès des adeptes de l'affrontement entre la Russie et les États-Unis, dont les passions se déchaînent à nouveau. L'Eurasie est alors un enjeu double : à la fois pour la Russie qui tient à incarner l'empire terrestre mais aussi pour les États-Unis, tombés dans le piège de Mackinder, obligés de défendre l'Europe et l'Asie comme un territoire avancé de leur propre pays contre la terrible prophétie d'une alliance de la Steppe.



## Union européenne, Europe impériale ?

*Nous assistons aujourd'hui à un nouveau processus qui pourrait s'apparenter à l'empire millénaire : le régionalisme, et la construction de blocs continentaux, à l'instar de l'Union européenne, qui en est la forme la plus aboutie.*

• MAXIMILIEN TEMIN •

L'Europe est-elle un empire ou un agglomérat d'institutions en voie d'hybridation ? Au départ, l'idée d'unir les États d'Europe vient d'une double volonté de paix et de puissance, qui rappelle les ambitions impériales. L'Europe de 1957 possède un territoire semblable à l'Empire carolingien : de l'Atlantique à la Rhénanie, de l'Italie à Anvers. Les diplomates et intellectuels à la naissance du projet d'Union, comme Anatole Leroy-Beaulieu, veulent une Europe puissante, incarnant la troisième voie, face aux États-Unis et à l'URSS. Pour ce faire, il faut mener de grands projets : Airbus, la recherche atomique avec EURATOM, la conquête spatiale, etc. L'Europe est, dès sa fondation, une sorte d'empire qui respecte les nations européennes et cherche à donner de la consistance au Vieux Continent, en perte de puissance après les deux guerres mondiales. Parmi les rédacteurs des clauses sur le libre-échange du traité de Rome de 1957, il y avait pourtant très peu d'Européens et beaucoup d'Américains. Émerge alors, déjà, une tension entre les partisans d'une coopération totale entre des États-nations souverains, et les partisans d'une Europe transnationale dérégulée, rendant l'État-nation caduc, au profit d'une Europe fédérale dépassant tous les clivages, un nouveau système européen, porteur d'un projet de civilisation et capable de peser unilatéralement dans l'économie mondiale. Si les partisans de l'Europe-puissance forment un bloc relativement monolithique, le bloc des euro-fédéralistes est plus composite. Dans les années 1960, la relation du général de Gaulle avec la CEE illustre la tension, au sein des affaires européennes, entre l'Europe pour la paix, l'Europe des marchés et l'Eu-

rope du bloc atlantiste. Mais de Gaulle représente un monde qui s'écroule à partir des années 1970, un monde à l'ancienne, qui pense le politique à travers l'État-stratège. Avec les crises mondiales de 1973 et 1979, l'idéologie néolibérale émerge, et les États perdent leurs monopoles stratégiques. À grands coups de privatisations et de « nouvelle gouvernance économique », l'Europe devient le relais du néolibéralisme mondial dans les années 1980. Fini le système proto-libéral, il n'y a plus qu'un marché européen, qui donne l'illusion, avec son Parlement, sa Commission et son Conseil, de se doter d'une politique, mais qui, de fait, obéit très vite à une triple nécessité : soumettre l'Europe au règne des lobbies, l'aligner à la politique étrangère américaine, et gérer la question des États d'Europe de l'Est post-soviétique. Le traité de Maastricht en 1992 achève de détruire l'Europe-puissance.

Aujourd'hui, l'Europe n'est pas un empire. Son autorité centrale ne se trouve ni au Parlement, ni à la Commission, mais à l'étranger. Notre commissaire aux Affaires étrangères n'est-il pas, à chaque fois, un représentant des intérêts atlantistes ? L'Europe ne fait pas de protectionnisme, ne bloque jamais des fusions désastreuses pour l'emploi, et impose des traités de libre-échange, tous désastreux, encore une fois, pour les intérêts européens. L'UE est une sorte d'hybride, qui utilise les concepts d'Europe-puissance et d'Europe de la paix comme alibis pour construire un marché dérégulé, qui ne concurrence pas Wall Street, mais qui en est la succursale continentale. Partant, l'euro n'est-il pas, plutôt qu'un cheval de Troie allemand, un hybride qui canalise des intérêts étran-

gers et trans-nationaux ? L'UE, une entité qui tente d'achever l'État-nation en rognant sa souveraineté, ne cherche pas à construire une autorité centrale qui relierait les États européens. Gouvernance irréformable, l'ADN de l'Europe porte la marque du péché originel : l'imprégnation américaine du traité de Rome, dont il suffit de relever les rédacteurs. Front national, UKIP, extrême droite hongroise, néo-nazis austro-allemands, face à l'UE, les seules alternatives possibles semblent réactionnaires. On pourrait dire que l'on a une réaction au phénomène européen proportionnellement radicale à ce que l'Union inflige aux peuples du continent, le Brexit étant peut-être le modèle le moins violent : l'utilisation, par les partis traditionnels, des problématiques européennes sérieuses, afin de les faire sortir du giron des partis-mécréants qui n'ont jamais gouverné. Non, l'Europe n'est pas la résurgence de l'Empire romain ou même la quintessence de la « civilisation européenne », elle est un système agrégeant des nations qui refusent de se dissoudre dans la mondialisation la plus violente. Désormais, c'est à nous d'être sages et de nous rappeler ce que nous sommes : un continent fragilisé au bord de la ruine, qui vit à crédit grâce à ce qu'il reste du capitalisme rhénan, et qui doit, d'urgence, se doter d'institutions pour se protéger. Les États-nations européens restent le modèle historique le plus à même de défendre les intérêts de l'Europe. Il faut faire mûrir les États-nations et chercher à les combiner avec un système organique européen réaliste, une Europe limitée à la coopération d'acteurs libres, souverains, autonomes, se renforçant mutuellement dans la guerre économique généralisée qu'on appelle « mondialisation ».

## Afin que vive l'universalisme

*L'universalisme paraît être une déclinaison de l'impérialisme. Il s'agit ici, au cours de deux articles, de remettre en cause ses fondements idéologiques pour déconstruire cette identification.*

• HUGO GUIRAUDOU •

La construction d'une identité politique apparaît toujours se développer autour d'une logique d'inclusion-exclusion. Une communauté ne se maintient qu'en reproduisant ou en créant des singularités culturelles. L'appartenance à une communauté donnée semble ainsi mettre en difficulté toute instauration d'un système international de contrôle des rapports inter-communautaires et inter-étatiques. Cependant, le renouvellement idéologique de ces dernières décennies a permis d'envisager le dépassement des identités particulières. Dans la mesure où la conception réaliste des relations internationales périclité, au profit d'une vision trans-nationaliste, les rapports entre États ne s'envisagent plus au moyen d'une lutte froide et égoïste pour la protection des intérêts nationaux, mais par leur intégration progressive au sein d'institutions internationales. Conflit ou convergence d'intérêts, la froideur libérale perdue avec pour toile de fond l'orgueil de l'objectivité idéologique. Car pour faire tenir un système international, il faut trouver la norme intangible qui mettra au second plan tout particularisme. Dès lors, cette convergence des intérêts a pour corollaire l'avènement d'une rationalité universelle aux soubassements économiques. Sans surprise, l'homme universel, censé advenir de la formation du système international, n'est autre que l'*homo œconomicus*. Cette universalité paraît cependant échouer tant elle peine à créer la dimension symbolique nécessaire à la perpétuation de toute organisation humaine. Le sentiment d'appartenance à une communauté internationale est presque

inexistant. Auparavant, un autre projet prétendait rassembler au-delà des particularismes : le pacte républicain. Il a échoué lorsque l'intransigeance de la République fut confondue avec celle du conservatisme. Mais en creusant un peu, on s'aperçoit que ses bases étaient peu solides, toujours instables. L'écueil du projet républicain se trouve parfaitement identique à celui du libéralisme triomphant. L'absence, ou la diminution, de la sacralité de la sphère publique n'a pas réussi à sauver le libéralisme. La sacralisation du projet républicain n'était donc pas coupable de l'échec. C'était plutôt sa difficulté à trouver une donnée intangible assez stable, sur laquelle fonder son universalité. L'écueil semble en fait se situer sur la notion même d'universalisme. Quelle que soit l'idéologie hégémonique de demain, qui viendra former un système international d'un nouveau genre, les mêmes maux finiront par l'accabler. L'universalisme tel que nous l'entendons doit être repensé. Dans le cas contraire, nous serons dans l'obligation d'admettre qu'impérialisme et universalisme désignent une même réalité. En effet, l'universalisme contient en lui-même son contraire. Définir est synonyme de délimiter et par conséquent d'exclure. Définir, c'est exclure. C'est le paradoxe : il est nécessaire de trouver des frontières à l'universalisme pour proclamer son existence. En proclamant l'universalité de l'*homo œconomicus* et l'existence d'une nature humaine rationnelle, nous avons, comme dit Michel Foucault, créé la folie. Dès lors que nous associons humanité et universalité, nous excluons une partie de cette première et disjoignons discours et réalité. La

résolution de ce conflit passe premièrement par l'acceptation de l'inexistence d'une nature humaine. Ensuite, il s'agit de se rendre à l'idée que la seule donnée intangible, sur laquelle construire le concept d'universalisme, semble être la condition phénoménologique de l'homme. La construction de l'identité humaine, au même titre que toute identité, comme le montre Etienne Balibar dans *Le racisme, encore un universalisme*, est une épreuve profondément individuelle. Comment affirmer que l'identité partagée par tous les êtres humains est une individualité ? En gardant à l'esprit que l'individualité est toujours une œuvre commune et qu'elle est dès le départ trans-individuelle. L'individu se construit au contact d'autrui et tend à se confondre dans l'identité humaine par ses rapports sociaux. N'allons pas pourtant en déduire la perméabilité absolue de l'identité humaine et l'inexistence de point d'attache de l'humanité, ni conclure que l'universalisme peut se fonder sur n'importe quel construit social au motif qu'il n'existe pas de nature humaine et que, par conséquent, tout assemblage culturel contient

en germe l'universalité. L'ontologie trans-individuelle de Balibar permet de passer outre l'idée selon laquelle le tissu social est tout entier maîtrisable et destructible (idée liée au totalitarisme), mais également l'affirmation d'une identité immuable. L'identité humaine, de même que l'identité individuelle, ne peut faire l'objet d'une politique de complète reconstruction ; elle ne peut pas plus se montrer incorruptible. À cela il faut ajouter son impossibilité de se déprendre des mécanismes institutionnels (toute société se base sur la création d'une « logique identitaire », c'est-à-dire la possibilité de déterminer l'être de chaque chose, et la formation d'un système de compréhension du monde) et de nier toute permanence individuelle (l'identité, même si elle est trans-individuelle, est toujours en partie une construction stricte de l'individu). L'universalisme au cœur du prochain système international devra être fondé sur cette ontologie trans-individuelle et oublier l'apologie de la rationalité, source d'exclusion. Quelle organisation politique peut être en adéquation avec une telle politique d'universalité ?

### ÉLAN

<b>Directeur et garant social</b>	Augustin Langlade	<b>Rédacteurs</b>	A. Delangle, É. Seguin, W. Hamlett, A. Ferreira Wiatrowski, G. Meshkinfan, F. Haselden, A. Miranda et A. Jahangir, D. Futscher, B. Jeanet, M. Temin, N. Stella.
<b>Rédacteurs en chef</b>	Romane Le Roux et Victoire Barbin Perron	<b>Webmaster</b>	Catherine Pokrovskiy
<b>Président honoraire</b>	Mario Ranieri Martinotti	<b>Siège social</b>	89, rue de Cléry, 75002 Paris
<b>Chefs de rubrique</b>	Mélanie Laforestrie, Hugo Guiraudou, Marie Durrieu, Élie Beressi, Félix Loubaton, V. Lanusse-Cazale	<b>Imprimé à Condésur-Noireau</b>	par Corlet Imprimeur SA
<b>Directeur artistique</b>	Alice Morel	<b>Association régie par la loi de 1901</b>	N° SIRET : 814 503 645 00016
<b>Trésorier</b>	Bertrand Bouet	<b>Adresse mail</b>	redaction.lagazelle@gmail.com
<b>Illustrateurs</b>	Chloé Vanderstraeten (chloevander@orange.fr) et Ludovic Lalliat (ludovic.lalliat@gmail.com // http://ultrafrace.tumblr.com/).	<b>Partenariats</b>	SciencesPo 